



● ENS de Sillingy "Miroir de Faille de la Mandallaz et sites associés"

Junin 2016

● Plan de gestion 2016-2020 - Annexes



Coordination et suivi du programme
Marion DE GROOT & Aline BRETON

Crédit cartographique
RIS 74, Cadastres, IGN

Crédits photographiques

Asters, Bernard BAL, Marion DE GROOT, Rémy DOLQUES, Yves FOL,
Julien HEURET, Christelle JANIN, George LACROIX, Dominique LOPEZ-PINOT,
Jacques MARTIN, Malorie PARCHET

● PROGRAMME REALISE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

haute
savoie
le Département



ESPACES
NATURELS
SENSIBLES
de Haute-Savoie

● ET LE PARTENARIAT TECHNIQUE DE



Annexes

Annexe 1 - Liste des espèces floristiques et faunistique

Annexe 2 - Bilan malacologique Miroir de Faille de la Mandallaz

Annexe 3 - Notes de Denis Jordan sur la Fétuque du Valais

Annexe 4 - Tableau des localisations des espèces floristiques exotiques envahissantes

Annexe 5 - Carte de localisation par espèces exotiques envahissantes août 2013

Annexe 6 - Carte d'identification du corridor de Sillingy

Annexe 7 - Plan de circulation chemins

Annexe 8 - Panneaux d'information sur la géologie

Annexe 9 - Inventaire des sites archéologiques de Sillingy

Annexe 10 - Organisation d'un plan de sensibilisation

Annexe 11 - Liste bibliographique de l'étude LPO

Annexe 12 - Cartes du plan de gestion en grand format

Annexe 1 – Liste des espèces floristiques et faunistiques

HABITAT :

Nom	Code corine	Code N2000	Communautaire	Prioritaire
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.324	6210	Oui	
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides*	34.324*	6210*	Oui	Oui
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	6210	Oui	
Prairies à Molinie et communautés associées	37.31	6410	Oui	
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	6510	Oui	
Forêts galeries de Saules blancs	44.13	91E0	Oui	Oui
Cladiales en nappes	53.31	7210	Oui	Oui

* Prioritaire car riche en orchidée

FLORE :

Nom Latin	Nom vernaculaire	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LRN2	LRR	LRD
<i>Althaea hirsuta</i> L.	Guimauve hérissée									V
<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis des marais				1		V		E	
<i>Aster linosyris</i> (L.) Bernh.	Aster linosyris									R
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin	Blackstonie acuminée									V
<i>Clypeola jonthlaspi</i> L.	Clypéole faux tabouret									R
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	Orchis incarnat						V			
<i>Festuca valesiaca</i> Schleich. ex Gaudin	Fétuque du valais				1					E
<i>Fumana ericoides</i> (Cav.) Gand.	Hélianthème fausse-bruyère									R
<i>Globularia vulgaris</i> L.	Globulaire commune								V	
<i>Iberis amara</i> L.	Iberis amer									V
<i>Inula helvetica</i> Weber	Inule de Suisse				1					
<i>Lactuca virosa</i> L.	Laitue vireuse									V
<i>Lathyrus aphaca</i> L.	Gesse sans feuilles									V
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.	Gesse à graines sphériques									V
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.	Ophioglosse commun				1					
<i>Osyris alba</i> L.	Rouvet blanc									R
<i>Parietaria judaica</i> L.	Pariétaire épars - Perce muraille									R
<i>Reseda phyteuma</i> L.	Réséda raiponce									V
<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Petit houx									R
<i>Sedum rupestre</i> L.	Orpin des rochers									V
<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau	Orpin de Nice									E
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link	Torilis des champs									V
TOTAL		DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LRN2	LRR	LRD
22					4		2		2	17

FAUNE :

Ordre	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	1	1		VU	EN	
Amphibiens	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun						
Amphibiens	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite		1			VU	EN
Amphibiens	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre		1			VU	
Amphibiens	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		1				
Amphibiens	<i>Pelophylax</i> sp.	Grenouilles vertes						
Amphibiens	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse						
Amphibiens	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée						
Coléoptères	<i>Adalia decempunctata</i>	Coccinelle à 10 points						
Coléoptères	<i>Calvia quatuordecimguttata</i>	Coccinelle à quatorze points						

Ordre	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74
Coléoptères	<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée						
Coléoptères	<i>Cicindela campestris</i>	Cicindèle champêtre						
Coléoptères	<i>Cicindela sylvicola</i>	Cicindèle des bois						
Coléoptères	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points						
Coléoptères	<i>Exomala campestris</i>	Cétoine des champs						
Coléoptères	<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique						
Coléoptères	<i>Harmonia quadripunctata</i>	Coccinelle à quatre points						
Coléoptères	<i>Lophyra flexuosa</i>	Cicindèle flexueuse						EN
Coléoptères	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1					
Coléoptères	<i>Myzia oblongoguttata</i>	Coccinelle zébrée						
Coléoptères	<i>Oedemera nobilis</i>	Œdémère noble						
Coléoptères	<i>Oenopia conglobata</i>							
Coléoptères	<i>Oxythyrea funesta</i>	Cétoine grise						
Coléoptères	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	Coccinelle à damier						
Coléoptères	<i>Protaetia lugubris</i>	Cétoine marbrée						
Coléoptères	<i>Rhyzobius chrysomeloides</i>							
Coléoptères	<i>Tropinota hirta</i>	cétoine hérissée						
Coléoptères	<i>Valgus hemipterus</i>							
Dermaptères	<i>Apterygida media</i>							
Dermaptères	<i>Forficula auricularia</i>	Pince-oreille						
Hémiptères	<i>Cicadetta montana</i>							
Hémiptères	<i>Stictocephala bisonia</i>							
Hétérocères	<i>Angerona prunaria</i>	Angéronie du Prunier						
Hétérocères	<i>Biston betularia</i>	Phalène du bouleau						
Hétérocères	<i>Chiasmia clathrata</i>	Géomètre à barreaux						
Hétérocères	<i>Chloroclystis v-ata</i>	Eupithécie couronnée						
Hétérocères	<i>Cosmia pyralina</i>	Cosmie pyraline						
Hétérocères	<i>Deilephila porcellus</i>	Petit sphinx de la vigne						
Hétérocères	<i>Diacrisia sannio</i>	Écaille roussette						
Hétérocères	<i>Elaphria venustula</i>	Erastrie gracieuse						
Hétérocères	<i>Epiblema foenella</i>							
Hétérocères	<i>Epione repandaria</i>	Epione marginée						
Hétérocères	<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune						
Hétérocères	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	2					
Hétérocères	<i>Euthrix potatoria</i>	Buveuse						
Hétérocères	<i>Habrosyne pyritoides</i>	Râtissée						
Hétérocères	<i>Hedya salicella</i>							
Hétérocères	<i>Hemithea aestivaria</i>	Phalène sillonnée						
Hétérocères	<i>Herminia tarsicrinalis</i>	Herminie des ronces						
Hétérocères	<i>Hydrelia flammeolaria</i>	Acidalie jaunâtre						
Hétérocères	<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du chêne						
Hétérocères	<i>Laspeyria flexula</i>	Crochet						
Hétérocères	<i>Lomographa temerata</i>	Phalène satinée						
Hétérocères	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro sphinx						
Hétérocères	<i>Malacosoma neustria</i>	Livrée des arbres						
Hétérocères	<i>Melanchnra persicariae</i>							
Hétérocères	<i>Melanthia procellata</i>	Mélanthie pie						
Hétérocères	<i>Notodonta ziczac</i>	Bois veiné						
Hétérocères	<i>Parectropis similaria</i>	Boarmie frottée						
Hétérocères	<i>Pasiphila rectangulata</i>	Eupithécie rectangulaire						
Hétérocères	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïdale						
Hétérocères	<i>Philereme transversata</i>							
Hétérocères	<i>Protodeltote pygarga</i>	Albule						
Hétérocères	<i>Pseudopanthera macularia</i>	La Panthère						
Hétérocères	<i>Siona lineata</i>	Phalène blanche						
Hétérocères	<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon						
Hétérocères	<i>Yponomeuta evonymella</i>	Hyponomeute du fusain						
Hétérocères	<i>Zeuzera pyrina</i>	Zeuzère du poirier						

Ordre	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74
Hétérocères	<i>Zygaena carniolica</i>	Zygène du Sainfoin						
Hétérocères	<i>Zygaena loti</i>	Zygène de la millefeuille						
Hyménoptères	<i>Vespa crabro</i>	Frelon européen						
Hyménoptères	<i>Xylocopa violacea</i>	Xylocope violet						
Mammifères	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril d'Europe						
Mammifères	<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot commun						
Mammifères	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe		1				
Mammifères	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe					DD	
Mammifères	<i>Martes fouina</i>	Fouine						
Mammifères	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen						
Mammifères	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin		1				
Mammifères	<i>Mustela nivalis</i>	Belette						
Mammifères	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de Garenne		4			VU	
Mammifères	<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois des Alpes						
Mammifères	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux		1				
Mammifères	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier		4				
Mammifères	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux		4				
Mécoptères	<i>Panorpa germanica</i>							
Mollusques	<i>Candidula unifasciata unifasciata</i>	Hélicette du thym						
Mollusques	<i>Carychium tridentatum</i>	Auriculette commune						
Mollusques	<i>Cecilioides acicula</i>	Aiguillette commune						
Mollusques	<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des haies						
Mollusques	<i>Clausilia bidentata</i>	Clausilie commune						
Mollusques	<i>Clausilia rugosa parvula</i>	Clausilie lisse						
Mollusques	<i>Cochlostoma septemspirale</i>	Cochlostome commune						
Mollusques	<i>Discus rotundatus</i>	Bonton commun						
Mollusques	<i>Granaria variabilis</i>	Maillot variable						
Mollusques	<i>Helicella itala</i>	Hélicelle trompette						
Mollusques	<i>Lauria cylindracea</i>	Maillot commun						
Mollusques	<i>Merdigera obscura</i>	Bulime boueux						
Mollusques	<i>Oxychilus draparnaudi</i>	Grand luisant						
Mollusques	<i>Sphyradium doliolum</i>	Maillot barillet						
Mollusques	<i>Succinea putris</i>	Ambrette amphibie						
Mollusques	<i>Vallinia costata</i>	Vallonie costulée						
Neuroptères	<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe souffré						
Odonates	<i>Aeshna sp.</i>							
Odonates	<i>Aeshnidae</i>							
Odonates	<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge						
Odonates	<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée						
Odonates	<i>Sympetrum</i>							
Odonates	<i>Zygopterae sp.</i>							
Orthoptères	<i>Aiolopus strepens</i>	Criquet farouche					VU	
Orthoptères	<i>Calliptamus barbarus</i>	Criquet de Barbarie						
Orthoptères	<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien						
Orthoptères	<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux						
Orthoptères	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste						
Orthoptères	<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères						
Orthoptères	<i>Chorthippus parallelus parallelus</i>	Criquet des pâtures						
Orthoptères	<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières						
Orthoptères	<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré						
Orthoptères	<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore						
Orthoptères	<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des Bromes						
Orthoptères	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais					DD	DD
Orthoptères	<i>Euthystira brachyptera</i>	Criquet des Génévriers						
Orthoptères	<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux						
Orthoptères	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre						
Orthoptères	<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée						
Orthoptères	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse						

Ordre	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	DH2	PN	LRE	LRN	LRR	LR74
Orthoptères	<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle <i>bicolore</i>						
Orthoptères	<i>Metrioptera roeselii</i>	Decticelle bariolée						
Orthoptères	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois						
Orthoptères	<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie						
Orthoptères	<i>Oedipoda caerulescens</i>	OEdipode turquoise						
Orthoptères	<i>Oedipoda germanica</i>	OEdipode rouge						
Orthoptères	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir ébène						
Orthoptères	<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun						
Orthoptères	<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre						
Orthoptères	<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais						
Orthoptères	<i>Ruspolia nitidula nitidula</i>	Conocéphale gracieux						
Orthoptères	<i>Sphingonotus caerulans</i>	Oedipode aigue-marine						
Orthoptères	<i>Stauroderus scalaris</i>	Criquet jacasseur						
Orthoptères	<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet du brachypode						
Orthoptères	<i>Tetrix subulata</i>	Tétrix riverain						
Orthoptères	<i>Tetrix tenuicornis</i>	Tétrix des carrières						
Orthoptères	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte						
Reptiles	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile						
Reptiles	<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape						
Reptiles	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune						VU
Reptiles	<i>Lacerata bilineata</i>	Lézard vert						
Reptiles	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier						
Reptiles	<i>Podacris muralis</i>	Lézard des murailles						
Reptiles	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic						
Rhopalocères	<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue						
Rhopalocères	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore						
Rhopalocères	<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan						
Rhopalocères	<i>Aporia crataegi</i>	Gazé						
Rhopalocères	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne						
Rhopalocères	<i>Boloria dia</i>	Petite violette						
Rhopalocères	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce						
Rhopalocères	<i>Brintesia circe</i>	Silène						
Rhopalocères	<i>Callophrys rubi</i>	Thècle de la ronce						
Rhopalocères	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'alcée						NT
Rhopalocères	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns						
Rhopalocères	<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale						
Rhopalocères	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun						
Rhopalocères	<i>Colias craceus</i>	Souci						
Rhopalocères	<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la faucille						
Rhopalocères	<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle						
Rhopalocères	<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle						
Rhopalocères	<i>Cupido osiris</i>	Azuré osiris						EN
Rhopalocères	<i>Erebia medusa</i>	Moiré franconien						
Rhopalocères	<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie						
Rhopalocères	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron						
Rhopalocères	<i>Hipparchia genava</i>	Sylvandre helvète						
Rhopalocères	<i>Inachis io</i>	Paon du jour						
Rhopalocères	<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé						
Rhopalocères	<i>Issoria lathonia</i>	Petit nacré						
Rhopalocères	<i>Lasiommata maera</i>	Némusien						
Rhopalocères	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère						
Rhopalocères	<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride de la moutarde						
Rhopalocères	<i>Leptidea sinapis/reali</i>	Piéride de la moutarde						
Rhopalocères	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun						
Rhopalocères	<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux						

Oiseaux : les espèces remarquables sont indiquées en violet

Nom espèce	Nom latin	Statut sur site	Statut Haute-Savoie				Natura 2000	LR France	LR RA	LR 74
			Nidif.	Migr.	Hiver.	Echap.				
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	O	x	x	x		x	VU	VU	VU
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M	x	x	O		x	VU	CR	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	M		x	x		x		VU	RE
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Nc	x		x		x		VU	VU
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	O	x	x	x				VU	VU
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	M	x	x				VU	VU	VU
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	O		x			x	VU		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	O	x	x			x			EN
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Npo	x	x	x		x		VU	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	M	?	x					VU	EN
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Nc	x	x					VU	VU
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	O	?	x					VU	EN
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	M	x	x				VU	EN	
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	M		x			x			
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Npo	x	x			x			
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	H	x	x	x			VU		
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	H	x	x	x					VU
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Npr	x	x	x				VU	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Npr	x	x	x					VU
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	O		x			x			
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	M		x			x			
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	O		x			x			
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	O	x	x						EN
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Npo	x	x				VU		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	O	x	x	x					VU
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	O		x	x		x			
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Npr	x	x					VU	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Npo	x	x					EN	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Npr	x	x						EN
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Npr	x	x	x			VU		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Npr	x	x			x			
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	O	x	x	x				VU	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Npr	x		x		x			
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Nc	x	x			x			
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Npr	x	x						VU
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	Npr	x	x					VU	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	H	x	x	x					EN
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Npr	x	x						VU
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	O		x			x			
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	H	x	x	x					
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	H	x	x	x					
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	O		x						
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Npr	x	x	x					
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	O	x	x	x					
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Nc	x	x	x					
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	O	x	x	x					
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	M, H	x	x	x					
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Nc	x	x	x					
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	O	x	x	x					
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Npr	x	x	x					
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Npo	x	x	x					
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Npr	x		x					
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	O	x	x	x					

Nom espèce	Nom latin	Statut sur site	Statut Haute-Savoie				Natura 2000	LR France	LR RA	LR 74
			Nidif.	Migr.	Hiver.	Echap.				
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Nc	x	x	x					
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Npr	x	x	x					
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Npr	x	x	x					
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nc	x	x	x					
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Npr	x		x	x				
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Nc	x	x	x					
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nc	x	x						
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Nc	x	x	x					
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	O	x	x						
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nc	x	x	x					
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Nc	x		x					
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	M		x	x					
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	O	x	x	x					
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Npr	x	x	x					
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Npr	x	x	x					
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Npr	x	x	x					
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Npr	x	x	x					
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	O		x						
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	O	x	x	x					
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Nc	x	x						
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Npo	x	x						
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	Nc	x	x						
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Nc	x	x						
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nc	x	x	x					
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Npr	x	x	x					
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Npr	x	x	x					
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	H	x	x	x					
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Npr	x	x	x					
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	M	x	x	x		x			
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Npr	x	x	x					
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Nc	x	x	x					
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	disparue	Disp.							
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Nc	x	x	x					
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Npr	x	x	x					
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Npr	x		x					
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Npr	x		x					
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nc	x	x	x					
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Nc	x	x	x					
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	H		x	x					
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Nc	x	x						
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Npr	x	x			x			
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Nc	x	x	x					
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Npr	x	x	x					
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	M	x	x	x					
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Npr	x	x						
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Nc	x	x	x					
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Nc	x	x	x					
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Nc	x	x	x					
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Nc	x	x	O					
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	H	x	x	x					
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nc	x	x	x					
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	M	x	x			x			
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Nc	x	x	x					
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Nc	x	x	x					

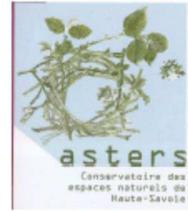
H : hivernant M : migrateur Npr : nicheur probable Nc : nicheur certain Npo : nicheur possible

Explication des valeurs :

	Flore	Faune
Espèces protégées	DH2 : annexe 2 de la Directive Habitats, espèces d'intérêt communautaire PN : protection nationale PN2 : annexe 2 de la liste de protection nationale, espèces protégées mais commercialisables PR : protection régionale PD : protection départementale	DH2 : annexe 2 de la Directive Habitats, espèce d'intérêt communautaire DO : Directive oiseaux, espèce d'intérêt communautaire PN : protection nationale PNH : protection nationale de l'espèce et de son habitat
Espèces rares ou menacées	LRN : liste rouge nationale LRR : liste rouge régionale LRD : liste rouge départementale LRR : liste rouge régionale LN2 annexe 2 de la LRN Ex = éteint Ex? : présumé éteint E = en danger V = vulnérable R = rare S = à surveiller ? = indéterminé	UI : Liste rouge monde UICN monde LRE : liste rouge européenne LRN : liste rouge nationale LRR : liste rouge régionale LRD : liste rouge départementale Ex = éteint RE = éteint localement CR = en danger critique CV = CR ou VU selon sous-espèces EN = en danger VU = vulnérable NT = quasi-menacé LC = risque faible R = rare S = à surveiller DD= donnée insuffisante ? = indéterminé

Annexe 2 – Bilan malacologique Miroir de Faille de la Mandallaz

THOMAS Alain
5 allée du Coteau
74940 Annecy le Vieux
0682203304
alain.tho@wanadoo.fr



Bilan malacologique Miroir de faille de la Mandallaz

1°) BUT ET METHODOLOGIE

1.1- BUT

Cet inventaire malacologique et son interprétation rentrent dans le cadre d'une demande par ASTERS pour une éventuelle extension de 2 zones sur le site de l'ENS « Miroir de faille de la Mandallaz »

L'ENS « Le Miroir de Faille de la Mandallaz » présente un double intérêt : géologique et écologique : il est un des rares sites en France où il est possible de visualiser un décrochement de failles dextres et il est constitué de pelouses sèches arborées restes des moraines glaciaires riches en sables et graviers, partiellement excavées pour l'extraction de matériaux et d'un "bas-marais" alcalin occupant une dépression installée sur un substrat morainique, et alimenté par plusieurs sources qui rejoignent un ruisseau principal au pied des falaises de la Mandallaz, à 480 m d'altitude.



1.2- METHODE

L'inventaire a eu lieu le 14 mai 2013. Dans chaque stations, les collectes ont été réalisées soit à vue, soit pour les milieux aquatiques à l'aide d'un troubleau muni d'une ouverture de 25 x 20 cm et d'un filet de maillage 500 micromètre sur une longueur de 5m , pour les terrestres en récoltant de la litière sur 1 m2 et d'une épaisseur de 1 à 3 cm, le volume de litière peut aller jusqu'à 15 litres par station, ensuite le matériel est trié à travers des tamis de 5 mm et 500 µm, puis conservé dans des piluliers pour examen au laboratoire. L'identification au niveau spécifique se fait à l'aide d'une loupe binoculaire et suivant la Liste de référence annotée des mollusques continentaux de France ; Gargominy, Prie, Bichain, Cucherat, Fontaine. (2011).

Chaque site, avec ses coordonnées géographiques, ses espèces entrent ainsi dans la constitution d'une base de données.

1.3- LOCALISATION DES INVENTAIRES

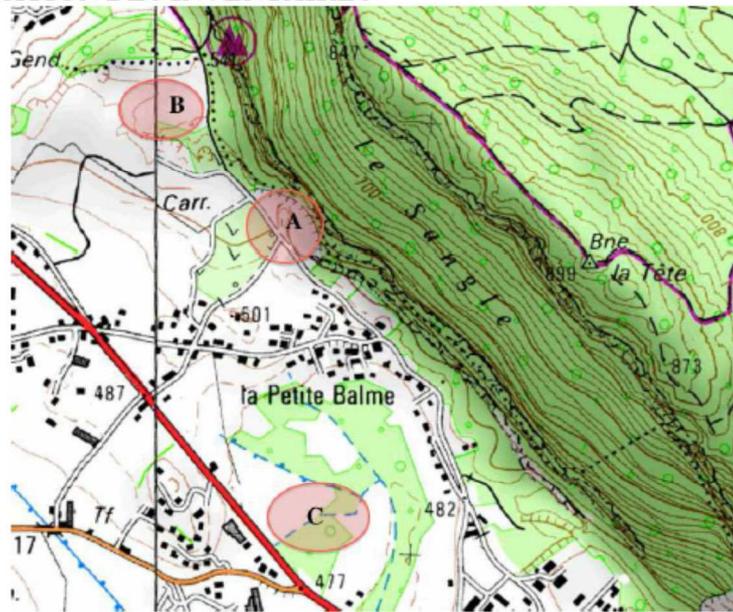


Fig 1

2° RESULTATS

2.1- DONNEES QUALITATIVES

Au niveau des 3 sites (Cercle rouge sur la Fig1) il a été effectué 2 prélèvements dans des stations ayant des faciès écologiques différents afin de couvrir au maximum les écosystèmes de l'ENS. Le total des récoltes a fourni **15 espèces mollusques**.

L'espèce la plus présente est *Discus rotundatus* et une seule coquille de *Sphyradium doliolum* a été contactée.

Le tableau, ci dessous, liste les espèces récoltées.

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	Liste Rouge Mondiale	Liste Rouge Nationale	Directive habitats	ZNIEFF	Liste Rouge IUCN	Liste Rouge Suisse
Hygromiidae	<i>Candidula unifasciata unifasciata</i> (Poiret, 1801)	Hélicette du thym						
Ellobiidae	<i>Carychium tridentatum</i> (Risso, 1826)	Auriculette commune						
Ferussacidae	<i>Cecilioides acicula</i> (O.F. Müller, 1774)	Aiguillette commune						
Helicidae	<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies						
Clausiliidae	<i>Clausilia bidentata</i> (Ström, 1765)	Clausilie commune						
Clausiliidae	<i>Clausilia rugosa parvula</i> (A. Férussac, 1807)	Clausilie lisse						
Diplommatinidae	<i>Cochlostoma septemspirale</i> (Razoumowsky, 1789)	Cochlostome commun						
Discidae	<i>Discus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun						
Chondrinidae	<i>Granaria variabilis</i> (Draparnaud, 1801)	Maillot variable						
Lauriidae	<i>Lauria cylindracea</i> (Da Costa, 1778)	Maillot commun						
Enidae	<i>Merdigera obscura</i> (O.F. Müller, 1774)	Bulime boueux						
Oxychilidae	<i>Oxychilus draparnaudi</i> (Beck, 1837)	Grand luisant						
Orculidae	<i>Sphyradium doliolum</i> (Bruguière, 1792)	Maillot barillet						VU
Succineidae	<i>Succinea putris</i> (Linnaeus, 1758)	Ambrette amphibie						
Valloniidae	<i>Vallonia costata</i> (O.F. Müller, 1774)	Vallonie costulée						

2.2 STATUTS DES ESPECES RENCONTREES:

Aucune des espèces listées n'a un statut de protection nationale. Seule une espèce est mentionnées dans la Liste Rouge des Mollusques Suisse, il s'agit de *Sphyradium doliolum*, classée en VU (Vulnérable).

2.3- PRESENTATION D' ESPECES :



Sphyradium doliolum Brugulère 1792 - Maillot barillet

Cette espèce thermophile est le plus souvent liée à la présence de calcaire et vit essentiellement dans diverses forêts sèches à humides. Elle colonise cependant aussi les zones rocheuses, aussi bien ombragées qu'ensoleillées, des éboulis, des prairies sèches.



Discus rotundatus (O.F. Müller, 1774)

4° CONCLUSION ET DISCUSSION

L'inventaire de la « zone A » a permis de mettre en évidence un cortège de 12 espèces de mollusques en cohérence avec ce type de milieux (ZNIEFF 74180007) avec la présence de *Sphyradium doliolum* (Maillot barillet) qui est classée en VU (espèces vulnérable) dans le Livre Rouge Suisse 2010. Les principales menaces sur cette espèce sont l'aménagement des parois rocheuses, intensification de l'agriculture et les biocides issues des réseaux routiers.

Dans la zone B, les 2 prélèvements au niveau de la micro-mare à l'entrée de la ZNIEFF 74180006 et de la zone sablonneuse et de conglomérats ont données 6 espèces de mollusques, typiques de ces milieux, dont *Candidula unifasciata* rencontré dans les touffes de thym sauvage et *Granaria variabilis*. Cette zone, détériorée par les excavations de matériaux, est maintenant détruite par les circuits de motocross.

Quant à la ZNIEFF 74180005 « Marais de la Fin » correspondant à la zone C, malgré l'intérêt écologique qu'il pourrait avoir, n'a livré que 3 espèces de mollusques. La malacofaune, ni d ailleurs la faune et la flore globalement, semblent absente de ce milieu. Malgré les conditions hydriques actuelles, le bas marais est sec, les touradons sont exondés, les ligneux envahissent le marais et le niveau du ruisseau est hydrologiquement très bas. C'est un marais en voie s'assèchement et sans grand intérêt écologique actuellement.

5° Bibliographie des mollusques des Pays de Savoie

- * Dumont et Mortillet 1852-1855 - Histoire des Mollusques terrestres et d'eau douce vivants et fossiles de la Savoie et du bassin du Léman
- * Dumont et Mortillet 1852-1854 – Hist. Nat. Moll. Savoie et du bassin du Lemn. (Annal. Soc. Hist. Nat. Savoie -1854)
- * Bourguignat 1861 - Malacologie d'Aix-les-Bains
- * Villa 1862 - Della annessione dei Molluschi di Savoja e Nizza alla fauna francese.
- * Brébisson 1865 - Liste des Mollusques terrestres recueillis en Dauphiné, Savoie et Provence
- * Drouët 1888 - Unionidae nouveaux ou peu connus. (5e article)
- * Coutagne 1902 - Les Mollusques de la Tarentaise
- * Rérolle 1903 - Faune alpine
- * Dauphin 1904-1905 - Faunule malacologique de Brides-les-Bains et ses environs (Savoie). Tarentaise
- * Coutagne 1929 - La faune malacologique de la Tarentaise
- * Favre 1941 - La faune malacologique post-glaciaire et actuelle du lac du Bourget

- * Ginet 1961 - Faune cavernicole du Jura méridional et des chaînes subalpines dauphinoises. II. Contribution à la connaissance des Invertébrés
- * Chevallier 1973 - Arionidae (Mollusca, Pulmonata) des Alpes et du Jura français
- * Mouthon 1986 - Les Mollusques du lac de Tignes (Savoie) : intérêt de ce groupe faunistique pour caractériser la qualité biologique des sédiments des lacs d'altitude
- * Mouthon 2001 - Les peuplements de mollusques de la zone littorale du lac d'Annecy (Savoie, France)
- * Gavetti 2008 - Molluschi terrestri e d'acqua dolce della Valle di Suza
- * Audibert C., 2010. – Liste commentée des Mollusques terrestres et dulcicoles de la région Rhône-Alpes – Folia Cochyliologica, N° 2 : 5-29 (2010)
- * Thomas A., 2012. – Contribution à la connaissance faunistique du Marais de Giez (74). – Folia Cochyliologica, N° 19 : 11-14 (2012)

Annexe 2 – Notes de Denis Jordan sur la Fétuque du Valais

①

La Fétuque du Valais en Haute-Savoie

- situation historique et actuelle
- Gestion conservatoire d'une prairie à Fétuque du Valais

Présentation

Festuca valaisiana Schleich. ex Gaudin = Fétuque du Valais

Famille : Poacées, ex. graminées

Genre : *Festuca* = Fétuque

Statut : Protection régionale Rhône-alpes (arrêté ministériel du 4.12.1990)

Espace décrit en 1811 par Gaudin, trouvé "dans les lieux sablonneux du Valais, abondant près de Branson".

Festuca valaisiana

Description

Plante vivace de 30 à 40 cm de hauteur, à souche fibreuse formant des touffes compactes. Tiges minces, lisses au faible ment rudes dans la partie supérieure. Feuilles, presque toutes radicales en touffe, très fines, capillaires de 0,3 à 0,5 mm. de section (=épaisseur), rudes au toucher, d'une couleur bleutée caractéristique mesurant de 10 à 25 cm. de longueur. Inflorescence de 4 à 10 cm. de long, étroite, comptant de très nombreuses fleurs regroupés dans de petits épillets. Les fleurs, glabres ou peu velues, sont terminées (la glumelle) par une crête de 1 à 2 mm. de longueur.

L'écologie (voir ci-dessous) de cette graminée en palais très sèche et sa morphologie : petites touffes compactes et feuilles très fines et bleutées, permettent d'identifier assez aisément cette fétuque appartenant à un groupe de plantes réputé (très) difficile

Ecologie

Cette espèce héliophile (qui aime la lumière) et xérophile (qui aime le sec) se développe dans des situations très sèches, sur substrat minéraux : rocher, sable, gravier, calcaire ou siliceux. En prairies sèches, pelouses arides et sur rocher. Sur des cotons pierreux, au bord des chemins, sur des bales ou en plaines alluviales. En Haute Savoie sur cotons, pentes arides et plaines alluviales dans l'étage collinéen.

Répartition

La fétuque du Valais est un élément steppique de l'Europe méridionale centrale et orientale et de l'ouest de l'Asie ^{jusqu'au Tibet à 5500m!} En France, cette poacée est présente dans l'est : Alsace, Moselle, Bourgogne, Jura et Alpes et dans le massif central.

Pour la région Rhône-Alpes, cette fétuque est absente des départements de l'Ain et du Rhône, caractéristique des vallées intra-alpines à climat continental, l'espèce est assez fréquente en Savoie, mais demeure rare dans les autres départements. La Haute-Savoie représente pour cette fétuque de biotope steppique, une situation géographique marginale. Raison pour laquelle elle est très rare et limitée à seulement 3-4 localités.

Situation historique et actuelle dans le département de la Haute-Savoie

- La première et unique observation ^{ancienne} du début du 20^e siècle est située dans les chaînes jurassiennes : "saïère, clairière des baillis", juillet 1909, Bouchard (6). L'espèce, dont la récolte est déposée dans les herbiers du Conservatoire Botanique de Genève, ne sera jamais retrouvée en ce lieu très peu précis pour devoir être de nouveau prospectée.
- Seconde observation : Arthaz-Pont-Notre-Dame, pente aride dominant l'Aive en rive droite, au nord-ouest du hameau Le Pont, 175m alt., abondant, 31.5-7999 D.J. -1648. Cette fétuque, réobservée le 30.06.1990, ne sera pas revue lors d'une visite du site effectuée vers 2004.
- Troisième observation : Passy, prairie alluviale de Passy, 6.06.1987, H. Faurille et C. Defferrard (JHY). L'espèce n'a pas été repointée depuis.
- Quatrième observation : Sillingy, base de La Mandallaz entre Petite Balme et les Combes, alt. 480m, très abondant dans une prairie sèche, 78.5.1982, D.J. 7972, det. confirmée par J.P. Theurillat. L'espèce repointée le 70.5-7999, D.J. herb. N°3553 sur environ 7000 m², est jugée comme ^{formant} une station remarquable à l'échelle départementale, dans un méso-xerobromion fauché annuellement. Fétuque retrouvée toujours abondante le 9.04.2010.

Menaces

Différentes menaces, potentielles ou réelles concernent la fétuque du Valais, en général ou en Haute-Savoie.

- Égérie de lumière, la fétuque du Valais peut disparaître d'une station qui ne serait plus gérée par le propriétaire de la parcelle, en général un agriculteur. L'abandon d'une prairie ou prairie fauchée peut entraîner la disparition de la fétuque.

va provoquer un enrichissement progressif par des buissons, puis des arbres qui vont freiner et stopper le rayonnement solaire nécessaire à cette graminée.

- L'enrichissement artificiel pour une amélioration de la production fourragère ou lapébre (piétinement, fumure...) enrichissent le sol qui ne sera alors plus conforme aux exigences écologiques de cette plante de milieux oligotrophes
- le labour d'une prairie à fétuque, ainsi que toute transformation (construction, aménagement etc...) va compromettre le développement de cette plante et lui seront fatal, comme d'ailleurs à toute la flore compagne

Protection - et gestion conservatoire

Fétuque non retrouvée de sa station historique du salère. L'imprécision de l'observation ne permet pas de rechercher cette espèce dans le "salère, clairière destaillo" → = libelle de l'étiquette d'herbier

À Arthaz l'espèce n'a pas été reobservée en 2007 dans le site ou contrairement au salère elle était connue sur un point précis par moi-même.

À Passy, l'espèce n'a pas non plus été repointée depuis sa découverte en 1987. Il faudrait que les observateurs de l'espèce donnent des précisions sur la localisation de la station, pour ensuite entreprendre une recherche spécifique. La prairie de l'aire a subi depuis une dizaine d'années d'assez profondes modifications - Les prairies (ou certains) maigres naturels ont été retournées, engraisées pour une plus forte production

À Silligny par contre, l'espèce est toujours présente dans la prairie en pente au pied de la Mandallaz. Elle y est aussi abondante : aujourd'hui qu'en 1982, année de la découverte, dans cette belle prairie sèche, non constructible et toujours entretenue par une fauche annuelle

Concernant cette prairie et pour la protection actuelle et future de la fétuque

En poursuivant la gestion réalisée par le propriétaire agricole (qui n'est cependant pas orientée sur la protection de la plante), cette belle petite graminée devrait pouvoir continuer de prospérer pendant de longues années -

L'entretien de cette prairie consiste en une fauche annuelle avec exportation du produit de fauche à réaliser soit dans

(4)

La première quinzaine de juillet, soit vers la fin du mois de septembre, voit peut-être l'exploitant actuel pour connaître sa période d'intervention. Son mode de gestion semble être en adéquation avec la fêtrique toujours aussi abondante en 2010, qu'en 1982, année de la découverte.

- Interdire tout épandage d'engrais, toutes formes de fumure ou pâture et toutes transformations qui risqueraient de désorganiser la population au la détruire.
- Assurer un débroussaillage sur la bordure amont, au risque de progresser la robiliter. Arbre de la famille des légumineuses dont le système racinaire accueillent - dans de petites nodosités - des bactéries qui fixent l'azote de l'air. Ce dernier, en partie restitué dans le sol contribue à l'enrichir, ce qui est néfaste pour la fêtrique.

Mais, avant toutes ces propositions d'actions de gestion conservatoires proposées pour une graminée protégée et tout un cortège d'autres espèces végétales et animales (invertebrés) qui l'accompagne L'acquisition de cette prairie par la commune de SILLINEY est une nécessité et la garantie de la protection de la parcelle et de la graminée qui y prospère

D. Jordan le 15.04.2011

Festuca de FRANCE - Robert Portaf - 1999



102 *Festuca valesiaca* Schleicher ex Gaudin (1811)

Fétuque du Valais

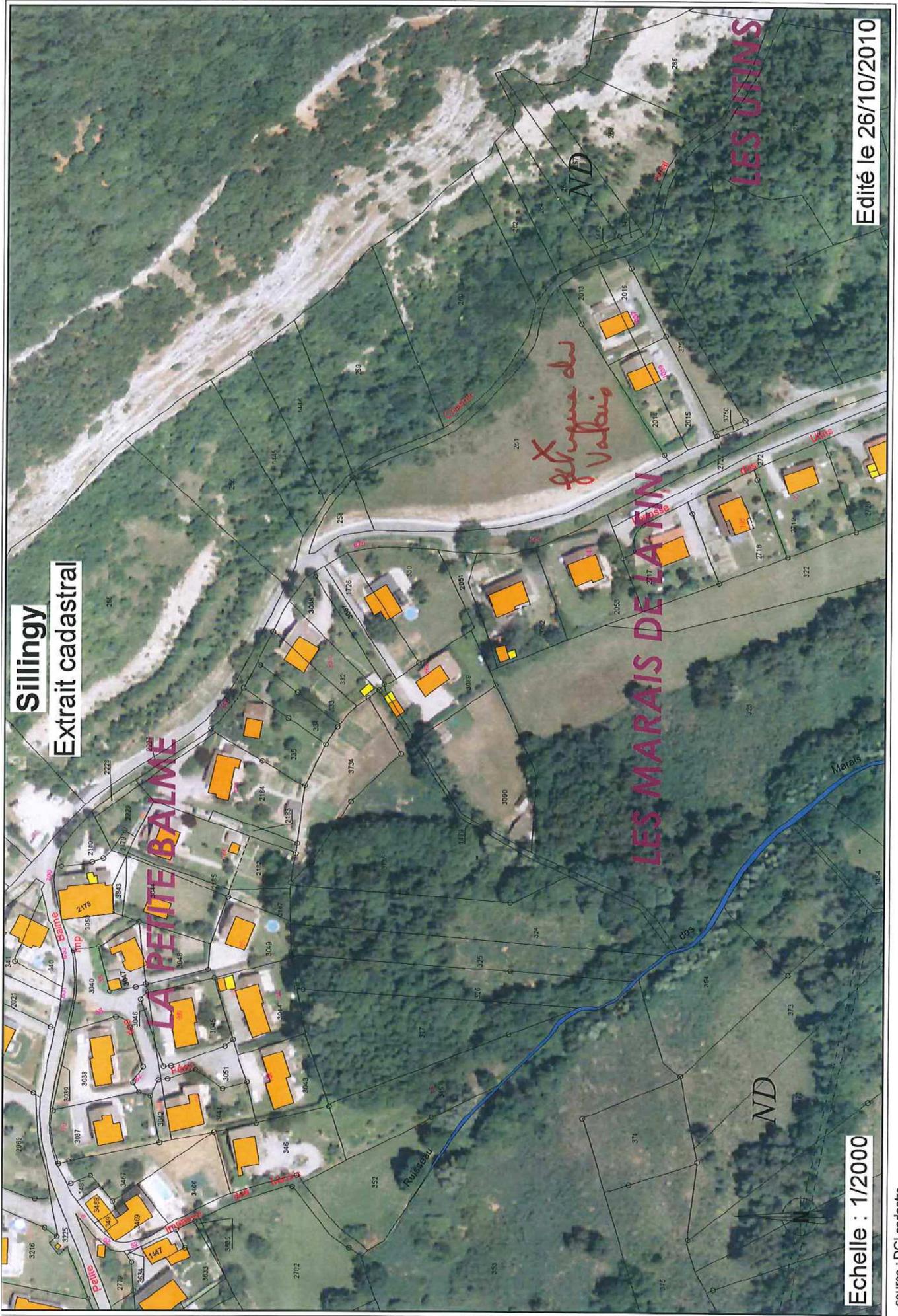
Hauteur : (5) 20-50 (60) cm.
 Touffe : cespitueuse.
 Touche : non rhizomateuse.
 Innovation : intravaginale.
 Limbe basilaire : (2.5) 4-20 (35) cm ; capillaire à sétracé ; souple à peu rigide ; scabre ; vert-grisâtre ou glaucescent ; gén. pruinéux.
 Limbe caulinaire : (1) 2-4 (5,5) cm ; enroulé.
 Section : Ø 0,3-0,5 (0,7) mm ; elliptique, obovale ou en V ; 5 fais. ; 3 côtes ; sillon intercostal moyennement profond ; sclé. en 3 lites ± épais, parfois 1-2 lites supplémentaires sur les flancs ; tri. court à moyen, peu abondant. Gaine : fendue → c. la base.
 Panicule : (1,2) 3-10 cm ; contractée ; ± dressée ; dépassant peu à moyennement les inno.
 Épillet : (4,8) 5,5-6,5 (7) mm ; (2) 3-5 (7) fl. ; vert à vert-grisâtre, parfois teinté de violet.
 Lemme : (3,2) 3,7-4,5 (5,2) mm ; glabre, rar. un peu velue vers l'apex.
 Arête : 0,6-1 (2) mm ; parfois tordue ; parfois seulement mucronée sur certaines femmes.
 Nombre chromosomique : 2n = 14.
 Ecologie : sols siliceux, sols calcaires ; héliophile, xérophile.
 Habitat : pelouses arides, prairies salées, coteaux pierreux, autour des eaux minérales, bords des chemins et des routes, marnes.
 Altitude : (200) 400-1500 (2100) m.
 Type : Suisse, "dans les lieux sablonneux du Valais, abondant près de Branson", J. C. Schleicher.
 Remarques : voir page 342.
 Cité : page 81.
 Répartition : Massif Central, Chaîne des Alpes, Bourgogne, Est, Drôme, Var.

Quelques localités :

- Alpes-de-Haute-Provence : St Ours, Sisieron, Mison, Haute Blaine, Piégut, Montclar, Maissorel.
- Hautes-Alpes : Château Ville Vieille, Aiguilles, Château Queyras, Les Costes, La Roche des Arnauds, Ventavon, Champoléon, Chorges, Rousset.
- Alpes-Maritimes : St Etienne de Tinée, Isola, St Dalmas de Tende, Beuil, St Martin d'Entraunes, Villeneuve d'Entraunes.
- Ardeche : Gerbier de Jonc, Lavillatte, Laviolette, Massif du Mézenc, Mézilhac.
- Côte-d'Or : Marsannay la Côte.
- Drôme : Die, Col de Sausse.
- Doubs : Ornans.
- Gard : Anduze, Lasalle, Soudorgues.
- Isère : St Quentin Fallavier, Vallée de la Romanche.
- Loire : St Sauveur en Rue.
- Haute-Loire : Alleyras, Azérat, Beaulieu, Beaumont, Le Monastier sur Gazelle, Les Estables, Montlizon, Peyredeyre, Riobard, Rosières, St Germain Laprade.
- Lozère : Bagnols les Bains, Chapeauroux, Chasserades, Laval Alger, Le Bleyrard, Lespéron, St Bonnet de Montauroux.
- Moselle : Blicke.
- Puy-de-Dôme : Auhnat, Gerzat, La Roche Blanche, Les Marras de Veyre, Pessat, Plateau du Saladi, Puy d'Anzeille, Puy Long, Vallée de la Dore, Vallée de l'Allier, Vic le Comte.
- Bas-Rhin : Haguenuau, Wissembourg.
- Haut-Rhin : Dessenheim, Ingersheim.
- Savoie : St Jean de Maurienne, St Michel de Maurienne, Chambéry, Moutiers, Salins les Thermes, Ste Hélène du Lac.
- Haute-Savoie : Arhaz Pont Notre Dame, Passy, Sillingy.
- Var : Col Noire Dame, Col des Suvrières.
- Territoire-de-Belfort : Florimont.



Illustrations : 1 : plante entière (prairie salée, commune de Beaumont, Haute-Loire, France, 28 juin 1995, leg. et det. R. Portaf). 2 : épillets. 3, 4 : sections foliaires.



Sillingy
Extrait cadastral

Edité le 26/10/2010

Echelle : 1/2000

source : DGI-cadastre

Ce document ne constitue pas de preuve de la propriété de biens

Annexe 4 – Tableau des localisations des espèces floristiques exotiques envahissantes

Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Solidages	Prairie	10-100	35	<10	25	10-100	15	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0422033	45,952148
Solidages	Prairie	10-100	40	<10	8	10-100	10	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0422167	45,952433
Solidages	Lisière forestière; Prairie	>100	1000	10-100	30	10-100	25	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0420433	45,952517
Solidages	Prairie	10-100	30	<10	8	<10	5	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0431033	45,95232
Solidages	Talus de bord de route; Zone humide (tourbière, marais)	>100	2000	>100	250	>100	100	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0426783	45,952843
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	1000	10-100	60	10-100	80	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,043155	45,952692
Solidages	Prairie; Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	25	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0429717	45,952553
Solidages	Prairie	10-100	30	<10	5	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0435133	45,952863
Solidages	Prairie	10-100	200	10-100	15	10-100	15	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04375	45,95252
Solidages	Autre contexte	>100	1000	>100	200	10-100	50	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0443883	45,952113
Solidages	Prairie	10-100	50	<10	5	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0449633	45,952447
Solidages	Friche (zone non entretenue)	10-100	200	10-100	50	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,045285	45,95225
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	15	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0458817	45,952742
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Zone humide (tourbière, marais)	>100	1000	>100	250	10-100	50	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0461083	45,953067
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	10	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0464567	45,953385
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	10000	>100	1000	>100	100	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,046485	45,953645
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	30	10-100	15	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0469367	45,954068
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Parcelle agricole (champs)	10-100	100	10-100	15	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0469067	45,954153
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	300	10-100	150	10-100	25	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0472883	45,954125
Solidages	Friche (zone non entretenue)	>100	5000	>100	500	>100	50	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0475883	45,9541

Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Solidages	Talus de bord de route; Autre contexte	10-100	30	10-100	150	10-100	50	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0471167	45,954862
Solidages	Friche (zone non entretenue)	>100	5000	>100	7000	>100	200	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0455167	45,955055
Renouées	Friche (zone non entretenue)	10-100	15	<10	5	<10	2	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,045095	45,955303
Renouées	Friche (zone non entretenue)	10-100	100	10-100	30	10-100	15	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0450217	45,955302
Buddleia	Friche (zone non entretenue)	<10	1	<10	2	<10	2	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0443233	45,955473
Buddleia	Friche (zone non entretenue)	<10	2	<10	5	10-100	10	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0442317	45,95519
Solidages	Friche (zone non entretenue)	>100	500	>100	8000	>100	500	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,044275	45,955278
Buddleia	Friche (zone non entretenue)	<10	1	<10	2	<10	2	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0446	45,956193
Solidages	Friche (zone non entretenue)	10-100	100	10-100	75	10-100	25	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0443883	45,955803
Buddleia	Friche (zone non entretenue)	<10	1	<10		<10		Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0442517	45,95565
Renouées	Friche (zone non entretenue)	10-100	60	<10	5	10-100	5	Agrégative	1 tâche de 50 pieds; 1 tâche de 10 pieds	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0444517	45,955418
Buddleia	Friche (zone non entretenue)	<10	2	<10	2	<10	1	Pieds isolés	2 jeune pieds; 2m2; 1m	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0444667	45,955485
Buddleia	Friche (zone non entretenue)	<10	6	10-100	25	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0444533	45,956057
Solidages	Friche (zone non entretenue); Zone de loisir	10-100	100	10-100	25	10-100	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0442417	45,956247
Solidages	Lisière forestière	10-100	100	10-100	30	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0450683	45,955967
Solidages	Friche (zone non entretenue)	10-100	75	10-100	15	10-100	5	Agrégative		FRAPNA	Natacha Leurion Pansiot	08/08/13	6,0455333	45,956118
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	25000	>100	5000	10-100	100	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0444317	45,957308
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	200	10-100	10	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04408	45,957258
Solidages	Prairie	10-100	75	10-100	30	10-100	10	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0439167	45,957328
Solidages	Prairie	>100	10000	10-100	500	10-100	25	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0434383	45,957367
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Friche (zone non entretenue)	10-100	100	10-100	15	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0438367	45,956742

Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Prairie	10-100	250	10-100	25	10-100	25	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0435517	45,956718
Solidages	Friche (zone non entretenue)	>100	5000	>100	2500	10-100	100	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0430267	45,956553
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	500	10-100	50	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0436017	45,956345
Solidages	Lisière forestière	>100	10000	>100	250	10-100	25	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,043495	45,955942
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	10-100	25	<10	5	<10	3	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0429517	45,956102
Solidages	Lisière forestière; Autre Context	>100		>100		>100		Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,042145	45,95603
Solidages	Lisière forestière	>100	1000	>100	1000	>100	100	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0403983	45,955738
Solidages	Friche (zone non entretenue)	10-100	15	<10	5	<10	2.5	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,039755	45,954725
Solidages	Lisière forestière	10-100	250	10-100	25	10-100	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0402833	45,95458
Solidages	Talus de bord de route; Parcelle agricole (champs)	10-100	50	<10	5	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04578	45,948958
Solidages	Talus de bord de route; Parcelle agricole (champs)	<10	6	<10	2	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04596	45,948738
Solidages	Lisière forestière	<10	4	<10	1	<10	1	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0453967	45,948648
Solidages	Parcelle agricole (champs); Lisière forestière	10-100	10	<10	2	<10	2	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0446917	45,949037
Solidages	Prairie	10-100	75	10-100	25	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0422467	45,948157
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	10-100	50	<10	3	<10	2	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0419583	45,947963
Buddleia	Zone de loisir; Prairie; Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...); Autre contexte	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés	jeune	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0420817	45,947107
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	5	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0423617	45,94688
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0425633	45,94675
Solidages	Zone de chantier	10-100	100	>100	250	10-100	25	Dispersée	entrepôts	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0451667	45,945965
Buddleia	Zone de chantier	<10	4	<10	5	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04515	45,945965
Buddleia	Zone urbaine	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés	particulier	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0462733	45,944348

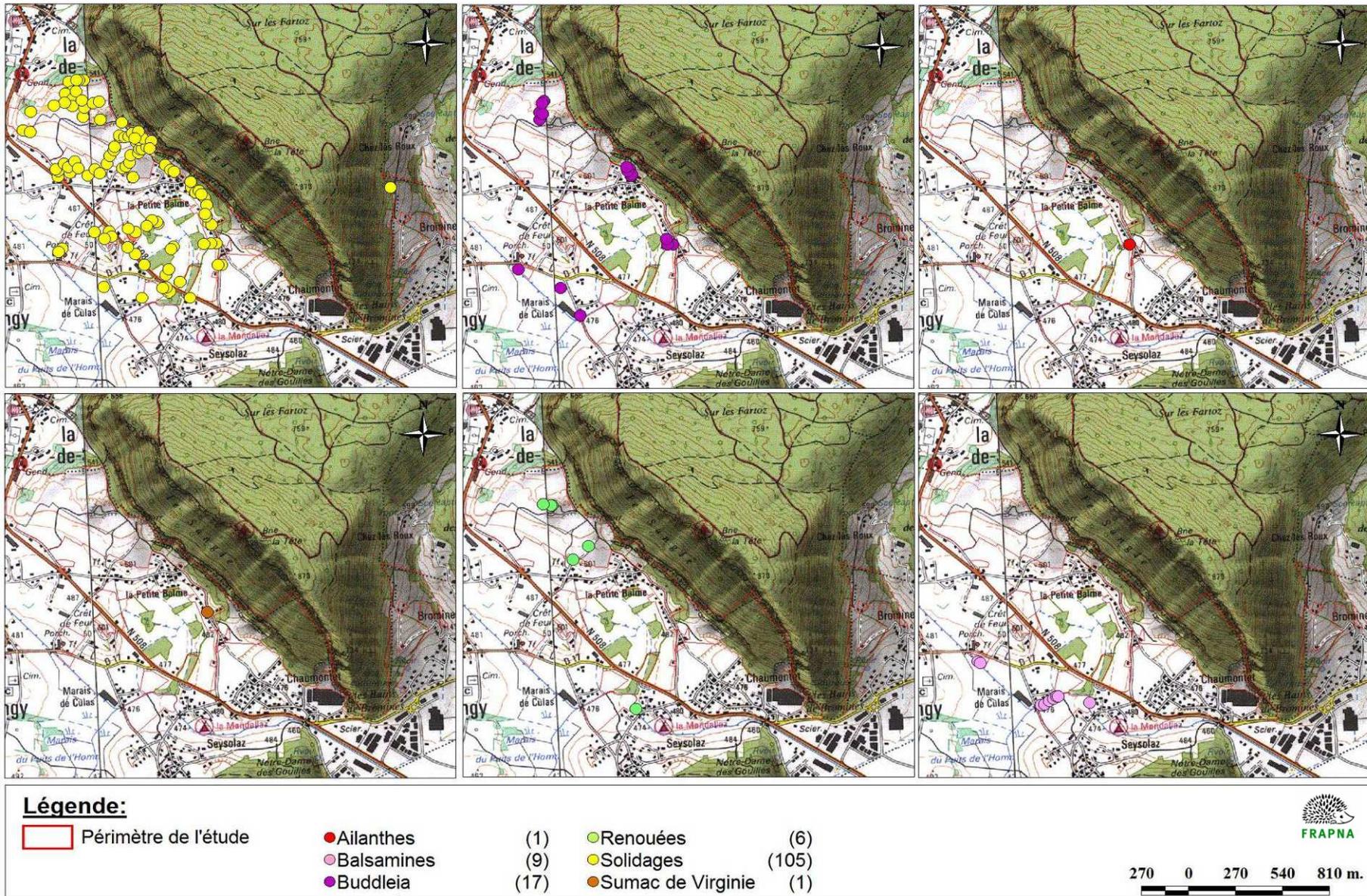
Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Balsamines	Zone humide (tourbière, marais); Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	9	10-100	50	10-100	15	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0468933	45,944357
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	7	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0471733	45,944433
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	10-100	11	<10	4	<10	4	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0475267	45,944553
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	6	<10	5	<10	5	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0478467	45,944657
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	3	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0480767	45,944782
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	3	<10	2	<10	2	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04819	45,944805
Balsamines	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	<10	6	<10	4	<10	2	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0505183	45,944385
Renouées	Berge de cours d'eau (rivière, ruisseau, rus,...)	>100	1000	>100	125	10-100	25	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0505617	45,943975
Solidages	Bord de route (Autoroute, National, Départemental, ...); Talus de bord de route	>100	200	10-100	25	10-100	25	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0515633	45,945152
Solidages	Prairie	10-100	30	<10	3	<10	2	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0499917	45,945452
Solidages	Talus de bord de route	10-100	30	<10	5	<10	4	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,050055	45,94564
Solidages	Prairie	10-100	20	10-100	30	10-100	30	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04983	45,945783
Solidages	Prairie	10-100	30	<10	1	<10	1	Agrégative	autour du pilone	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0495433	45,945795
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	2000	10-100	60	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,047965	45,945315
Solidages	Lisière forestière; Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	25	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0498117	45,946497
Solidages	Prairie	10-100	75	10-100	10	<10	8	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0500783	45,946832
Solidages	Prairie	>100	500	>100	750	10-100	50	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,050865	45,946053
Solidages	Lisière forestière	10-100	15	<10	5	<10	5	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0504933	45,947962
Solidages	Lisière forestière	10-100	15	<10	4	<10	3	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0503083	45,947918
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	15	10-100	15	<10	5	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0494217	45,949298
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	25	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04935	45,949385
Solidages	Lisière forestière; Zone humide (tourbière, marais)	>100	2000	>100	250	10-100	25	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0490067	45,94948

Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	50000	>100	3000	10-100	100	Agrégative	infesté 90% de recouvrement	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0486	45,949183
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	30000	>100	5000	10-100	100	Agrégative	recouvrement 80%	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0477133	45,94893
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	>100	30000	>100	7500	>100	250	Agrégative	parcelles recouvrement 65% en moyenne	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0472233	45,94912
												08/08/13		
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	30	<10	8	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0476367	45,947682
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	<10	30	<10	5	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0482483	45,947113
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	25	10-100	20	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,047095	45,94808
Renouées	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	30	10-100	30	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0464633	45,95231
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	<10	9	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,047235	45,952235
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	10-100	15	<10	3	<10	3	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0473467	45,95243
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	<10	3	<10	2	<10	2	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04756	45,952692
Renouées	Clairière; Zone humide (tourbière, marais)	10-100	100	10-100	40	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04767	45,953023
Solidages	Zone humide (tourbière, marais)	10-100	150	10-100	25	<10	6	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0476433	45,953107
Solidages	Parcelle agricole (champs); Zone humide (tourbière, marais)	10-100	30	<10	8	<10	8	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0482317	45,953192
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	<10	2	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0483333	45,953427
Solidages	Friche (zone non entretenue)	>100	1000	10-100	50	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0485083	45,95336
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Friche (zone non entretenue)	>100	15000	>100	500	10-100	100	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0489033	45,953472
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	10-100	60	10-100	30	<10	8	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0483033	45,953887
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	10-100	20	10-100	10	10-100	10	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0486	45,954025

Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Solidages	Remblai; Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	200	10-100	75	10-100	15	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0478817	45,954328
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	300	10-100	50	10-100	15	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0482617	45,954125
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	200	10-100	100	10-100	20	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04891	45,953727
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	>100	300	>100	500	10-100	100	Dispersée	sur le talus	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0491	45,953412
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Zone humide (tourbière, marais)	>100	500	10-100	50	10-100	10	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,04803	45,953978
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Friche (zone non entretenue)	10-100	500	10-100	30	10-100	15	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,048145	45,95377
Solidages	Lisière forestière	<10	8	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0502017	45,95246
Solidages	Lisière forestière; Autre contexte	>100	400	>100	200	10-100	40	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0505817	45,952235
Buddleia	Lisière forestière	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0507217	45,952297
Solidages	Lisière forestière	>100	10000	<10	750	10-100	40	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0508417	45,952103
Buddleia	Lisière forestière	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,050815	45,951915
Buddleia	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Lisière forestière	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0508617	45,951977
Buddleia	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0505833	45,952223
Buddleia	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0504733	45,952388
Solidages	Lisière forestière	<10	2	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0520517	45,951157
Solidages	Lisière forestière; Autre contexte	10-100	20	10-100	15	<10	5	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0519967	45,951517
Solidages	Lisière forestière; Autre contexte	10-100	20	<10	4	<10	2	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,052325	45,950923
Solidages	Lisière forestière	>100	10000	>100	500	>100	100	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0526067	45,95102
Solidages	Lisière forestière	10-100	20	<10	2	<10	2	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0529733	45,950592
Solidages	Lisière forestière	>100	10000	>100	400	10-100	40	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0527617	45,950797
Solidages	Lisière forestière; Prairie	<10	5	<10	1	<10	1	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0530983	45,950227
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...); Parcelle agricole (champs)	10-100	20	<10	2	<10	2	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0533817	45,949118

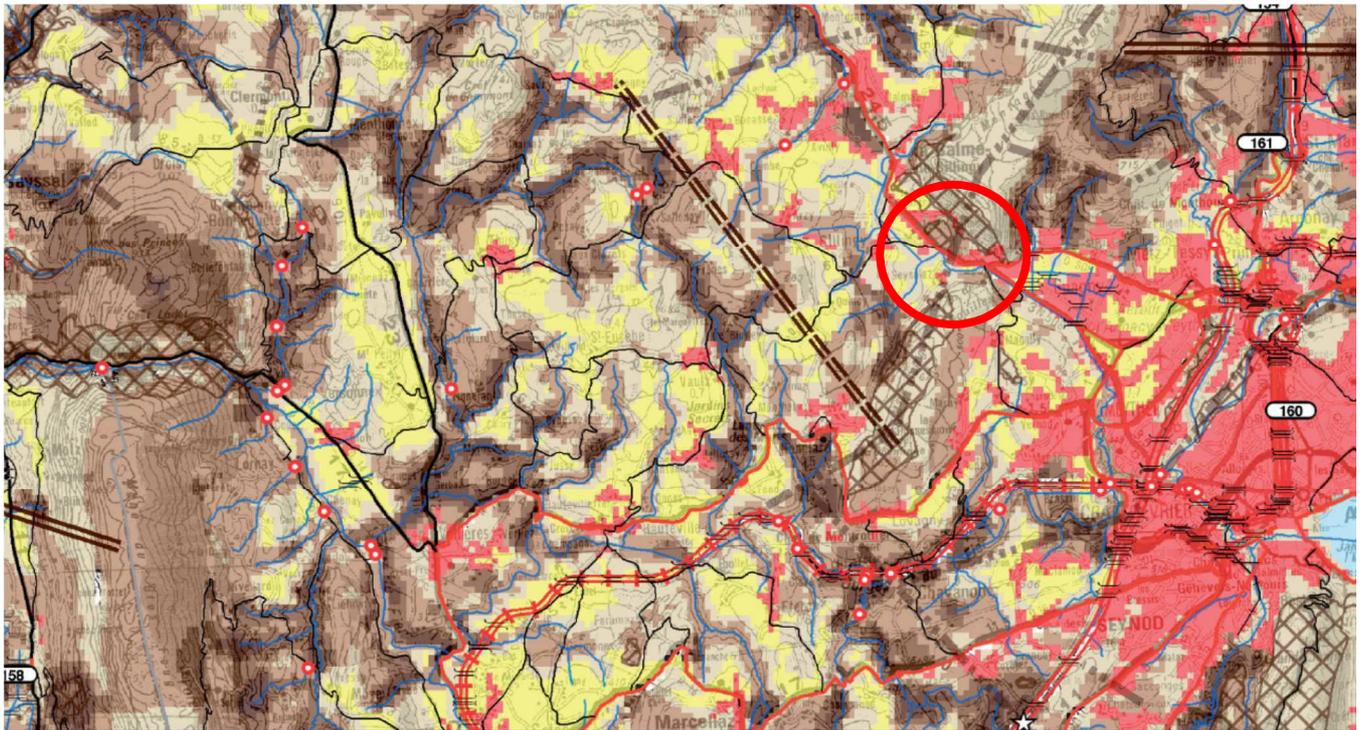
Espèces	Contexte Station	Nombre de pieds	Nombre de pieds exacts	Superficie m ²	Superficie m ² exact	Linéaire en m.	Linéaire en m. exact	Structure de la population	Remarque	Organisme	Observateurs	Date	Longitude	Latitude
Sumac de Virginie	Talus de bord de route	10-100	12	<10	5	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0532217	45,949163
Solidages	Bord de chemin (voie cyclable, piéton,...)	10-100	30	<10	8	<10	8	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0531667	45,94925
Solidages	Bord de route (Autoroute, National, Départemental, ...); Talus de bord de route	<10	6	<10	1	<10	1	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0530483	45,949558
Solidages	Talus de bord de route	10-100	25	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0529667	45,949745
Solidages	Talus de bord de route; Parcelle agricole (champs)	10-100	400	10-100	20	<10	5	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0536983	45,948075
Buddleia	Talus de bord de route	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0536617	45,948098
Ailanthès	Talus de bord de route	<10	6	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0536833	45,94813
Solidages	Autre contexte	<10	5	<10	1	<10	1	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0532917	45,948085
Buddleia	Parcelle agricole (champs); Autre contexte	<10	1	<10	3	<10	2	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0532483	45,948097
Buddleia	Parcelle agricole (champs); Autre contexte t	<10	1	<10	1	<10	1	Pieds isolés		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0531883	45,94842
Solidages	Clairière; Zone humide (tourbière, marais)	>100	250	10-100	25	10-100	8	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,052755	45,948055
Solidages	Friche (zone non entretenue); Prairie	10-100	100	10-100	10	10-100	10	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0539917	45,946947
Solidages	Friche (zone non entretenue)	10-100	15	<10	1	<10	1	Agrégative		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,053745	45,946872
Solidages	Prairie	10-100	100	10-100	200	10-100	20	Dispersée	dans les ronces	FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,0668183	45,95075
Solidages	Parcelle agricole (champs); Autre contexte	10-100	50	10-100	25	10-100	10	Dispersée		FRAPNA	N. Leurion Pansiot	08/08/13	6,047738	45,951896

Annexe 5 – Carte de localisation par espèces exotiques envahissantes août 2013



Annexe 6 - Carte d'identification du corridor de Sillingy

Cartographie du Réseau écologique Rhône-Alpes (2009)



Obstacles au déplacement des espèces

Réseau routier

- Autoroute ou nationale 2x2 voies
- Route de plus de 5000 veh/j
- Route entre 2000 et 5000 veh/j
- Route de moins de 2000 veh/j

Réseau ferré

- Ligne à grande vitesse
- Voie électrifiée de forte fréquentation
- Voie électrifiée de faible fréquentation
- Voie non électrifiée de faible fréquentation
- Projet d'infrastructure ou d'aménagement

Autres infrastructures

- Barrage ou seuil non ou difficilement franchissable
- Barrage ou seuil franchissable
- Remontée mécanique

Déplacement des espèces

- Corridor biologique avéré et délimité
- Corridor biologique avéré
- Corridor biologique potentiel
- Axe potentiel de déplacement de la faune
- Point de conflit (écrasement)
- Obstacle linéaire
- Commentaire

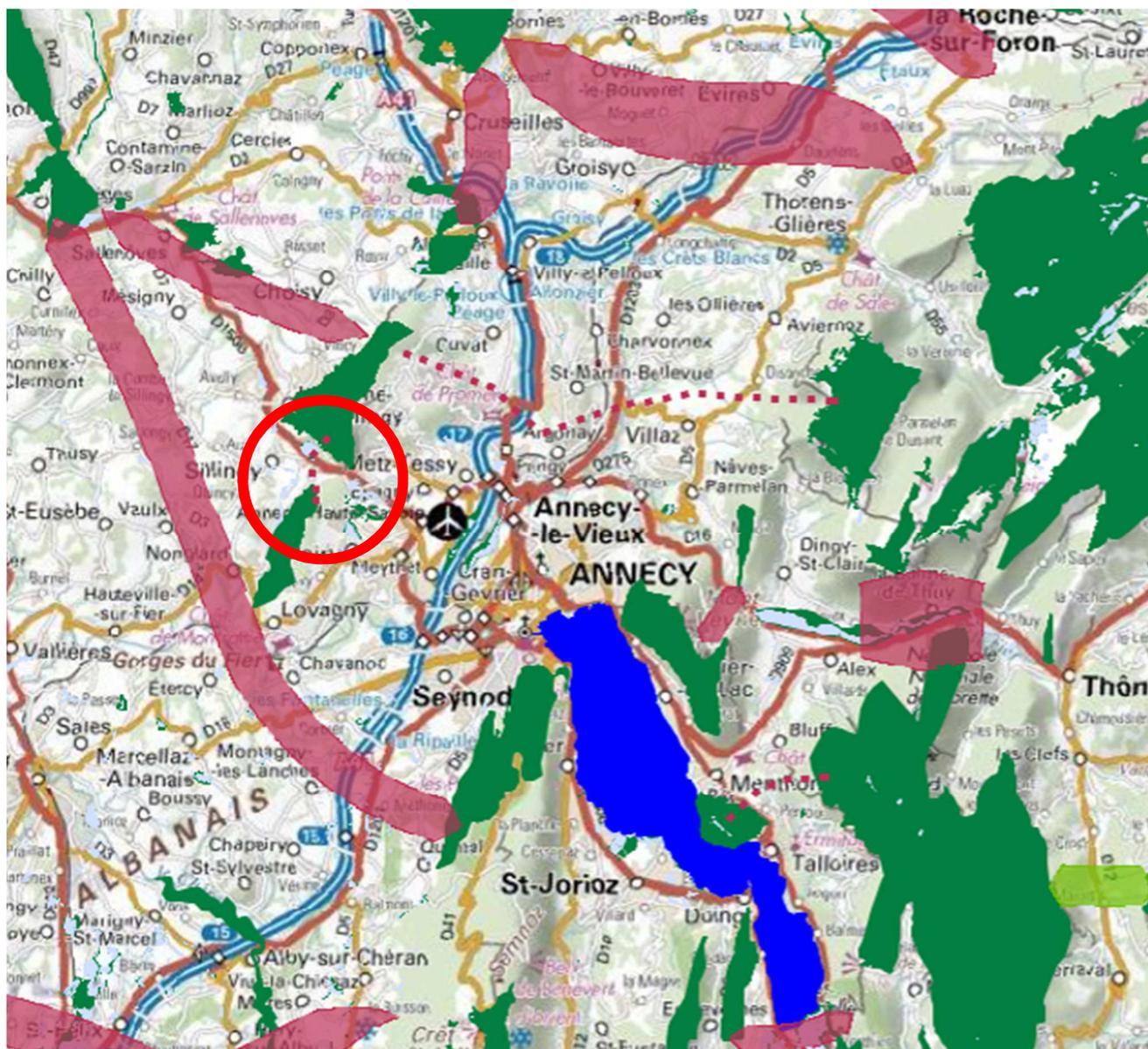
Trame écologique potentielle :
capacité potentielle d'accueil des milieux
pour une majorité des espèces faunistiques

Milieux les plus accueillants

- Zone nodale
- Zone d'extension
- Zone agricole de monocultures
- Zone bâtie

Milieux les moins accueillants

Cartographie du SRCE en cours d'élaboration (état au 18 juillet 2013)

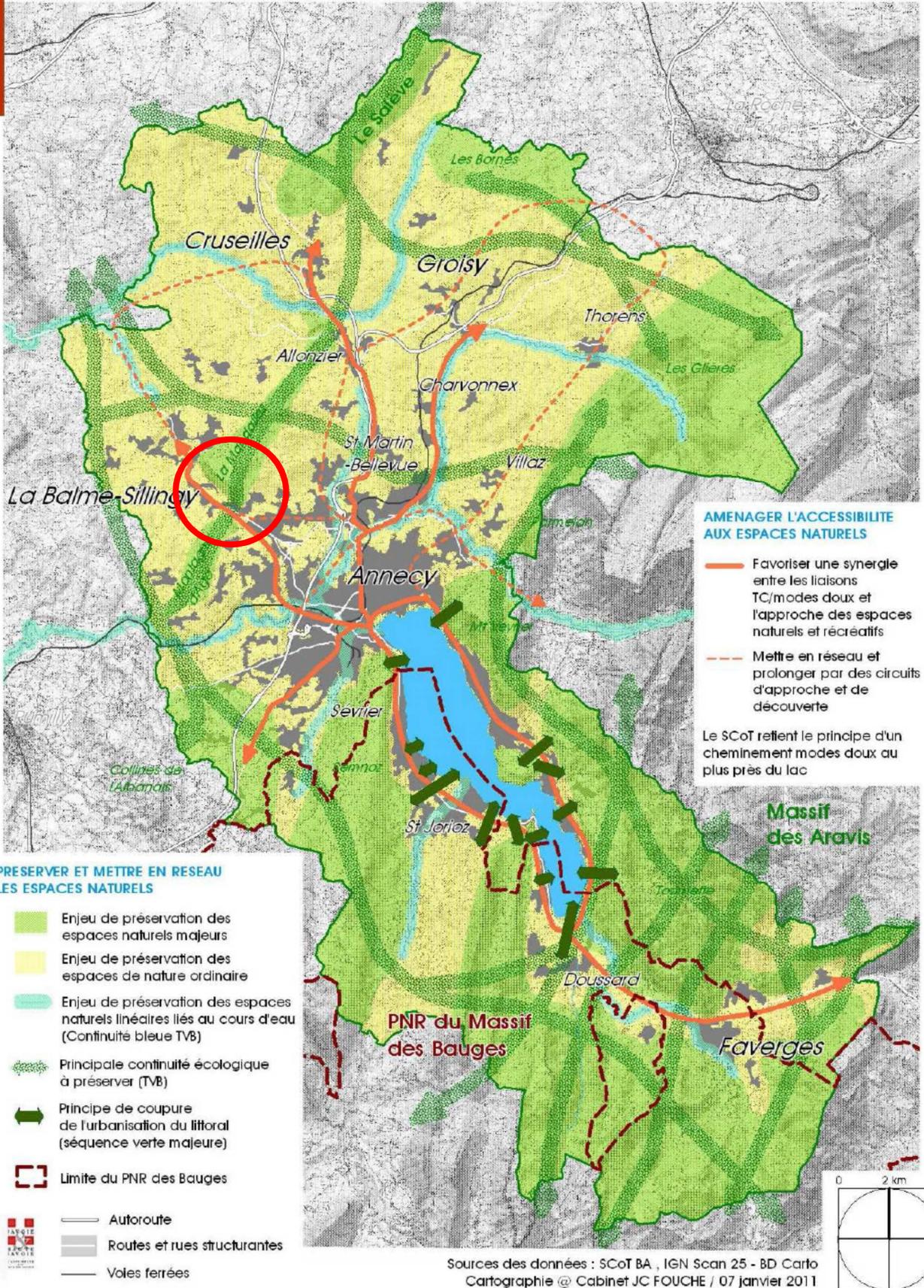


Légende

- Couches de dessin
- SRCE-Corridors
 - Corridors fuseaux
 - à préserver
 - à remettre en bon état
 - Corridors axes
 - à préserver
 - à remettre en bon état
- SRCE-Trame bleue
 - Grands lacs
- Cours d'eau
- Espaces de mobilité
- Espaces de bon fonctionnement
- Zones humides
- SRCE-Réservoirs de biodiversité



PADD / Schéma 1 : PRESERVER LES ESPACES NATURELS, LES METTRE EN RESEAU (TVB), AMENAGER LEUR ACCESSIBILITE





Commune de SILLINGY

Plan de circulation des chemins

-  Chemins ouverts à la circulation des véhicules à moteur
 -  Chemins fermés à la circulation des véhicules à moteur

 -  Voies départementales
 -  Piste cyclable (départementale)
 -  Voies communales
 -  Voies communales fermées à la circulation des véhicules à moteur
 -  Pistes communales fermées à la circulation des véhicules à moteur
- Parcelles cadastrales
-  Communales
 -  Particuliers
 -  Soumises R.F
 -  Dept-74
 -  Autres Communes



Annexe 9 – Inventaire des sites archéologiques de Sillingy

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES

DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION RÉGIONALE
DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES
RHONE-ALPES

23, rue Roger-Radisson - 69005 LYON
Tél. 78.25.87.62

LYON, le 2 septembre 1991

REF.: R 1406/XR/MNT

OBJET: P.O.S. de la Commune de
SILLINGY

Le Directeur des Antiquités Historiques

à

Monsieur le Directeur
Départemental de l'Équipement
de la Haute-Savoie

Affaire suivie par Xavier ROUSSEAU

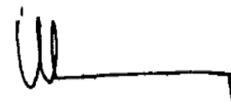
En réponse au courrier cité en référence, j'ai l'honneur de vous communiquer des informations concernant l'existence de sites ou de vestiges archéologiques sur le territoire de la commune de SILLINGY pouvant avoir une incidence sur l'élaboration du P.O.S. de cette commune et qu'il me paraît nécessaire de porter à la connaissance du Maire en application de l'article 123-18 du Code de l'Urbanisme (cf. annexe ci-jointe).

En conséquence, je demande que la protection de ces sites soit prise en compte lors de l'élaboration de ce P.O.S.

Néanmoins, cette liste n'étant pas limitative, il me paraît indispensable de porter à la connaissance du Maire la nécessité de prendre en compte la protection du patrimoine archéologique sur tout le territoire de la commune citée.

C'est pourquoi je souhaite vivement que soient rappelés dans le dossier de P.O.S. les termes de la loi de 1941 réglementant en particulier les découvertes fortuites et la protection des vestiges archéologiques découverts fortuitement (article 257-1 du Code Pénal) :

"Toute découverte de quelque ordre qu'elle soit (structure, objet, vestige, monnaie....) doit être signalée immédiatement à la Direction des Antiquités Historiques (23, rue Roger Radisson 69322 LYON CEDEX 05, tél. 78 25 87 62), soit directement, soit par l'intermédiaire de la Mairie ou de la Préfecture. Les vestiges découverts ne doivent en aucun cas être détruits avant examen par des spécialistes et tout contrevenant sera passible des peines prévues à l'article 257-1 du Code Pénal".



Gérard AUBIN
Le Directeur des Antiquités Historiques

AIN - ARDÈCHE - DRÔME - ISÈRE - LOIRE - RHONE - SAVOIE - HAUTE-SAVOIE

Porter à la connaissance de la commune de SILLINGY,
canton d'ANNECY NORD OUEST.
Superficie: 1484 ha.

**INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES A PRENDRE EN COMPTE AU TITRE
DES CONTRAINTES SUPRA-COMMUNALES.**

Il est bien évident que cet inventaire ne peut mentionner que des sites connus ou partiellement repérés; aussi cet inventaire doit-il être considéré comme partiel dans le sens où d'autres sites sont encore à découvrir.

En cas de découverte, de quelque ordre qu'elle soit (structure, objet, monnaie...), l'inventeur et le propriétaire, en application de la loi de 1941, doivent en faire la déclaration en mairie, le maire se chargeant d'alerter les services compétents en la matière: -soit les services de l'Etat représentés par la Direction Régionale des Antiquités (Tél/78.25 87.62., adresse: 23 rue Roger Radisson 69005 LYON) et les services archéologiques du département (Tél/50.33.50.00).

.Si cette découverte est effectuée fortuitement et qu'il ne pèse aucune menace sur le gisement, elle sera prise en inventaire par les services compétents et selon son importance fera l'objet ou non d'un suivi archéologique déterminant: -la protection du terrain ou -une fouille immédiate.

.Si elle est effectuée au cours de travaux amenés à détruire le sous-sol, le maire doit arrêter les travaux puis prévenir les autorités compétentes qui statueront sur la suite à donner à la découverte.

.....

Dans le cadre de cette procédure d'élaboration du P.O.S. il convient d'inscrire les sites suivants de manière à ce qu'ils figurent sur les divers documents de gestion du territoire de la commune en application de l'article R.123-18 du Code de l'Urbanisme (décret n° 83-813 du 9 septembre 1983, art. 3-III).

Gisements et bâtiments remarquables feront l'objet de deux types de protection:

1/ une protection ferme pour les sites majeurs, protection interdisant toute construction ou travaux pouvant entraîner la destruction dudit gisement ou dudit bâtiment.

2/ une protection plus souple, déterminant qu'à l'intérieur des périmètres définis, toute demande d'utilisation du sol sera instruite en application de l'article R. 111-3-2 du Code de l'Urbanisme et du décret n° 86.192 du 05.02.1986.*

*Article R.111-3-2 du Code de l'Urbanisme: le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

Décret du 5 février 1986, article 1er: lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de construire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le code de l'urbanisme peuvent, en raison de leur localisation et de leur nature, compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologiques, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du commissaire de la République, qui consulte le directeur des antiquités...

.....

INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES DE LA COMMUNE DE SILLINGY

PREHISTOIRE

Peu de découvertes sont signalées pour cette époque; L. Revon (La Haute-Savoie avant les Romains pp. 50 et 34) cite seulement les découvertes, en 1864 d'une monnaie en or et, en 1876 d'une petite faucille en bronze.

HISTOIRE

Période romaine

Cette période est largement représentée sur le territoire de la commune.

1. Le hameau de Bromine possède une source fortement sulfureuse exploitée par les romains: des fouilles exécutées par les propriétaires au milieu du 19e s. et au début du 20e s., ont exhumé des substructions alimentées par un conduit en tuiles creuses, une quarantaine de vases votifs (identiques à ceux trouvés à Menthon-St-Bernard), des poteries et des monnaies.

2. A la **Petite Balme**, le **Château des Fées** est un ensemble rupestre aménagé sur une longueur de 150 m: on peut y voir, sur un talus, des murs de murgers établis selon la ligne de pente et une vire aménagée en gradins; Ch. Marteaux (Revue Savoisienne 1907) situait une tour de vigie à l'extrémité occidentale, mais celle-ci s'est écroulée vers 1944.

3. Les marais recèlent de nombreux vestiges mis au jour par le drainage d'un canal en 1875: des murs, un riche mobilier et surtout deux trésors monétaires, l'un de 3500 petits bronzes dans un pot en terre et l'autre de 4500 pièces dans un vase lui-même en bronze. Ce lieu-dit est appelé depuis **Pont du Trésor**.

4. Plus au sud au **marais de Chauffant**, on a trouvé également des fondations avec des tuiles et des poteries.

5. 6. De nombreux vestiges ont été exhumés autour du hameau de **Seysolaz** aux lieux-dits **sous la ville** et **la Vernaz**, où furent mises à jour des substructions et des tuiles.

7. Le **Crêt de Borzy** occupe un promontoire de faible élévation à l'est du chef-lieu. Ce site s'étend sur une surface de 250m par 100m environ, ceinturée par des murgers de cailloux et de tuiles à rebord; il s'est progressivement dégradé du fait de l'exploitation d'une carrière mais il reste cependant une réserve archéologique majeure.

8. Au sud de **Quincy**, aux lieux-dits **la Salle** et **sous la Salle** (aujourd'hui **la Fin Creuse**), en limite de la commune de Nonglard, s'élevait une villa romaine, Ch. Marteaux (Revue Savoisienne 1907 p. 85) estimait qu'elle s'étendait sur un quadrilatère de 100m x 25m; on y voit encore des tuiles, des débris de fer, des pierres taillées.

9. A **Lugy**, découverte d'une meule en lave.

10. A **Arzy**, au lieu-dit **sur les Crêts**, découverte d'un puits et de tuiles.

11. A **Lacombe** au lieu-dit **Pareuse** "des fondations et des tuiles reconnues dans le terrain Dunand et le champ de la Marguerite prouvent l'existence d'un habitat aux confins de la commune avec Chilly." (P. Broise, Annesi n° 25)

12. Le toponyme **la Thiollière** pourrait indiquer la présence soit d'une tuilerie antique, soit d'un habitat.

Haut Moyen-Age

La commune recèle de multiples nécropoles:

13. A **Seysolaz**, au lieu-dit **la Galerie** (aujourd'hui **sur la voie**) des tombes en molasse ont été découvertes en 1830; trois lames de tisserand, en fer, trouvées lors des fouilles sont conservées au Musée d'Annecy.

14. Des tombes en molasse et en tuf ont également été découvertes aux **Rippes**, en limite avec la commune de Nonglard; elles font partie d'une vaste nécropole fouillée en 1887. Une plaque boucle découverte dans une tombe est conservée au Musée des Antiquités Nationales de St-Germain-en-Laye.

En 1983 la découverte d'un coffre de dalles est venu confirmer et préciser l'emplacement de cette nécropole.

15. A Arzy, au lieu-dit sur les Charmes, des travaux de voirie effectués à la fin du 19e s. ont mis au jour de nombreux coffres en dalles de molasse.

Moyen-Age

16. Une maladière est citée dès 1334; elle se situait au nord-est du Pont du Trésor.

Edifices religieux

17. Le Prieuré: "en 1309, l'abbaye de Cluny reçut d'un nommé Sigibold l'église de Sillingy; vint ensuite une donation de la reine Ermengarde; le prieuré qui fut alors institué fut ensuite subordonné à celui de Contamine-sur-Arve, autre fondation clunisienne." Il fut réuni à celui de Talloires en 1637.

18. L'église paroissiale, sous le vocable de l'Assomption, a été reconstruite en 1846.

19. Le village de Lacombe possédait une chapelle dédiée aux saints Pierre, Claude et Sébastien; vendue en 1798, elle fut reconstruite en 1880, sous le vocable de l'Immaculée Conception, et érigée en église paroissiale en 1907.

Châteaux et maisons-fortes

20. La famille de Boège-Conflans possédait une résidence au chef-lieu, aujourd'hui ruinée.

21 Les Launay possédaient un domaine à Arzy, aujourd'hui simple maison de maître.

22. La maison-forte de La Petite Balme a appartenu du XIVe au XVIIe s. à la famille de Menthonay; elle a aujourd'hui disparu, cependant les armes des Menthonay - quatre coquilles St-Jacques dans une croix- se voient à un portail visible de la route au lieu-dit Chaumontet, avec la date 1778.

Protection de type 1/

Les sites n° 1, 2, 7, 8, 14.

Protection de type 2/

Les autres sites.

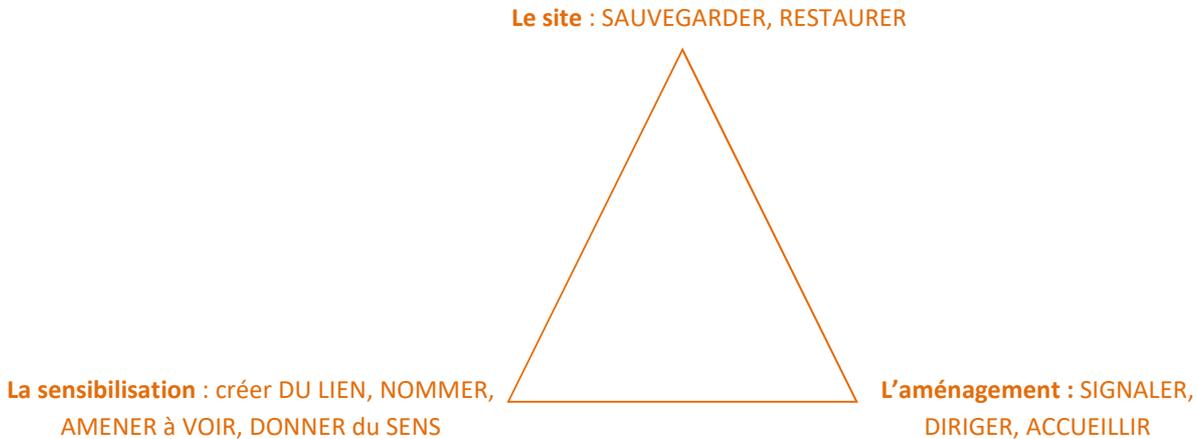
Pour ceux-ci nous demandons leur prise en compte dans le cadre de l'élaboration du POS comme zone archéologique sensible. Ceci implique que toute demande de permis de construire ou tous travaux d'édilité les concernant devront nous être transmis pour qu'une surveillance ou des sondages préalables puissent être effectués.

Annexe 10 – Organisation d'un plan de sensibilisation

RAPPEL :

Il s'agit d'un programme d'actions concerté et évaluable sur 5 ans visant à prendre en compte :

Les trois grandes familles de moteurs (= le triangle de motivation des projets)



Il est fondé sur 2 principes fondamentaux :

- Le plan de sensibilisation doit rester indissociable du plan de gestion sur un espace naturel.
- La revendication légitime d'une place particulière des propriétaires et des riverains d'un espace naturel.

Préambule : Quel projet pour le site ?

Rappels de Mme Ferry lors du Copil n°1 ENS Sillingy :

- Volonté de la commune et des riverains depuis plusieurs années de réaliser des actions de préservation du Marais de La Fin et de ses alentours.
- Demande du Conseil général de Haute-Savoie à la commune de se doter d'un plan de gestion (et donc d'un plan de sensibilisation) pour cet ENS.

Rappels de Mme Fel lors du Copil n°1 ENS Sillingy :

- La politique ENS donne trois objectifs : Poursuivre et renforcer la préservation et la valorisation des ENS ; Améliorer les connaissances sur les espèces, espaces et paysages et les faire partager ; Développer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.
- La signature d'un contrat ENS implique, entre autres, un engagement en termes d'ouverture au public selon la possibilité qu'offre le site.

La mission de rédaction de ce plan de sensibilisation a donc été confiée à la FRAPNA Haute-Savoie qui intervient auprès de différents publics sur certaines parties du site depuis quelques années.

La méthode :

Elle s'est appuyée notamment sur le document réalisé par le Réseau Empreintes « Méthodologie pour la rédaction des plans de sensibilisation ».

Annexe 11 – Liste bibliographique de l'étude LPO

LPO Haute-Savoie, in [http:// haute-savoie.lpo.fr/](http://haute-savoie.lpo.fr/) (extraction le 15/05/2013)

Observateurs :

ADAM René	EMINET Claude	MERLOT Cindy
ANTOINE Morel	ESTEBE Jordi	MILLION Jean-Charles
APOLLON74 Luc Mery	FAVET Philippe	MORET Sarah
BANNES Camille	FOL Yves	MOULIN Nicolas
BARLAS Anne-Camille	FORNIER Raphael	MUGNIER Félix
BAZINET Félix	GABORIT Sabin	MUGNIER Lucas
BESSON Didier	GFELLER Emmanuel	NABAIS Sylvie
BETHMONT Marc	GIACOMO Clément	NOUGAREDE Eric
BIROT COLOMB Xavier	GIRAUDOT Étienne	PETIOT Fanny
BLOIS Wilfried	GRILLON Laurent	PICARD Christian
BOISSIER Pierre	GUETTE Laurent	PREVOST Christian
BONDAZ Jean	GUILBERTEAU Jules	RABILLON Jean-jacques
BULTEL Franck	GUR Christine	REY David
CANOVA Guillaume	HAMON Luc	ROCHAIX Christophe
CHARRIERE Pascal	HENRIOT Antoine	ROIGNANT Marie Pierre
CHEVALIER Françoise	HILLIER Nicolas	ROSE Louis
CHEVALIER Pascale	JORDAN Denis	ROUZIER Bastien
COMTE Daniel	LAFONTAINE Pierre	ROY Philippe
DABRY Yves	LAMBLIN Sylviane	RUMIANOWSKI Odin
DAIMEZ Stephen	LATHUILLE Arnaud	SECONDI Dominique
DAUVERNE Lise	LEFEBVRE Vincent	SENECHAL Florence
DOUTAU Baptiste	LEPRETRE Adrien	SENECHAL / MISKIEWICZ Bruno & Dorota
DUCRUET Daniel	LOUIS Jean-Claude	SONNERAT Bernard
DUCRUET Matthieu	LPO HAUTE-SAVOIE (archive)	THEVENOT Benoît
DÜRR Eric	MARICAU Dominique	VIBERT-VICHET Thierry
EDON Dominique	MATERAC Jean-Pierre	

ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed., 2003 – Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (coord.) 2008 – Liste rouge résumée des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008). – CORA Faune Sauvage : 22 pp.

Commission conservation LPO Haute-Savoie, Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés et à surveiller en Haute-Savoie.

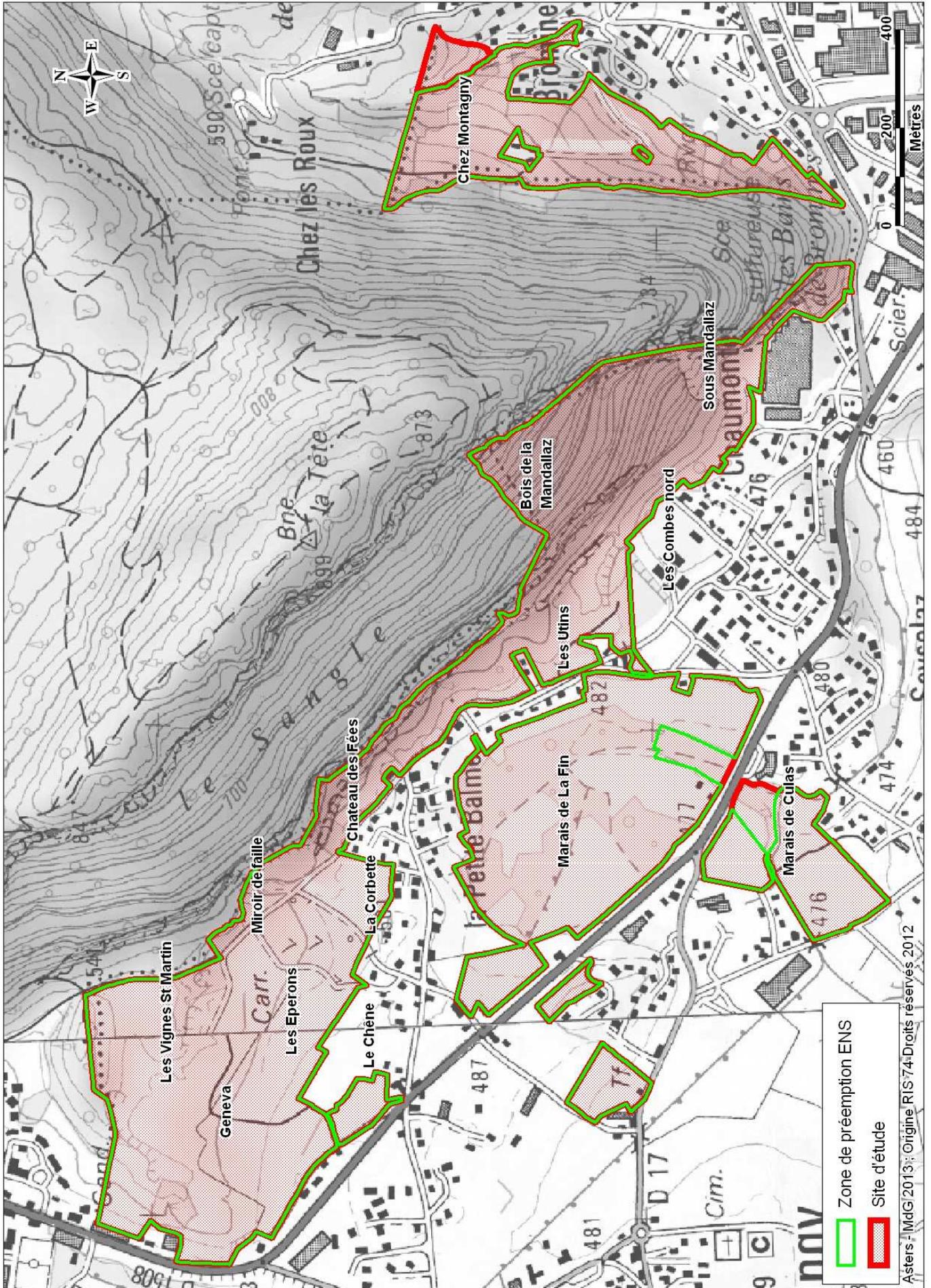
MAUMARY L., L. VALLOTTON & P. KNAUSS (2007) : Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach et Nos Oiseaux, Montmollin.

MURATET J., 2007 – Identifier les amphibiens de France, Guide de terrain. Ecodiv, France, 291 p.

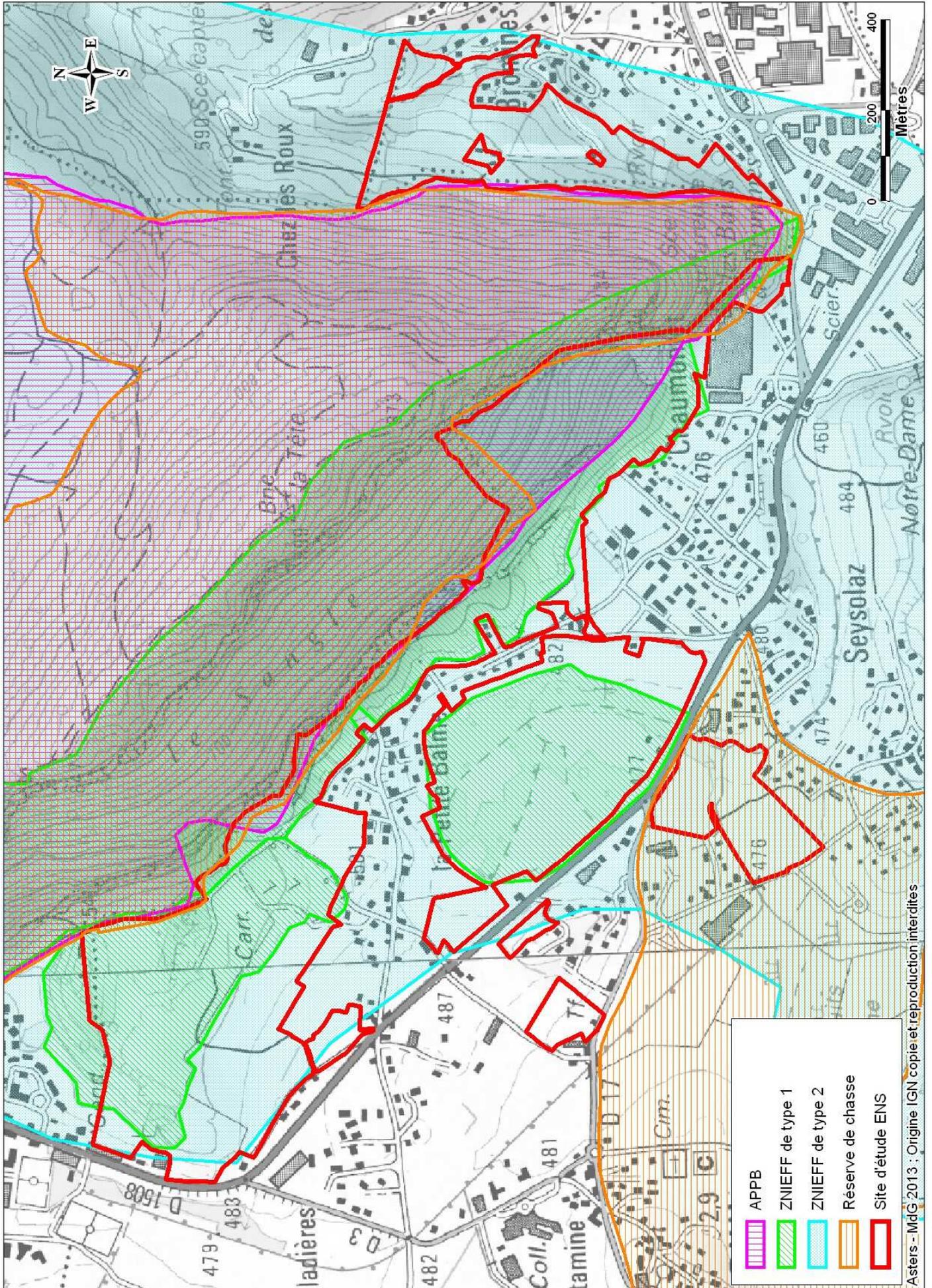
VACHER J.P. & GENIEZ M. (coords), 2010. – Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Pathénope) ; Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris, 544 P.

Annexe 12 – Cartes grand format

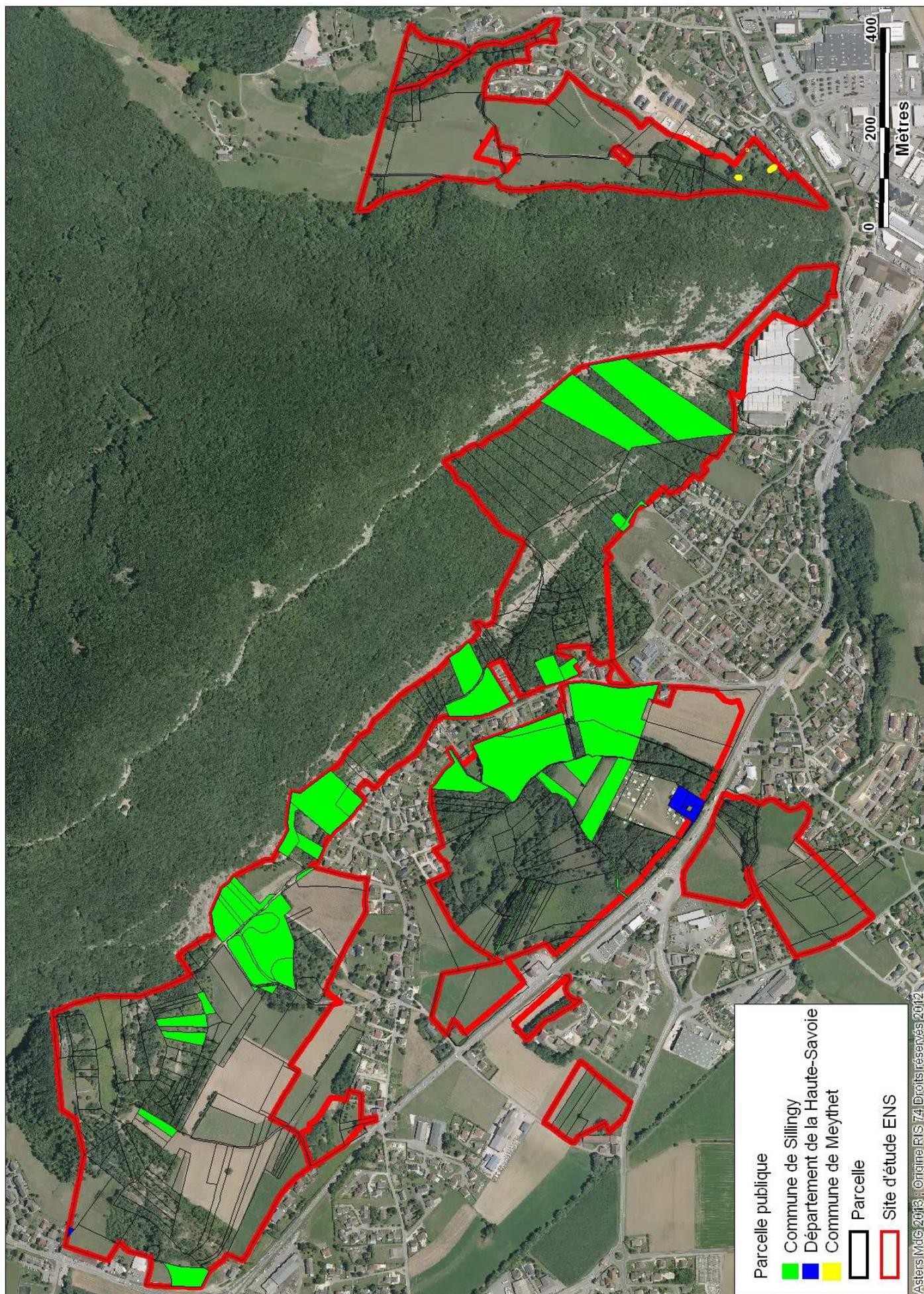
Carte 1 : Carte de présentation



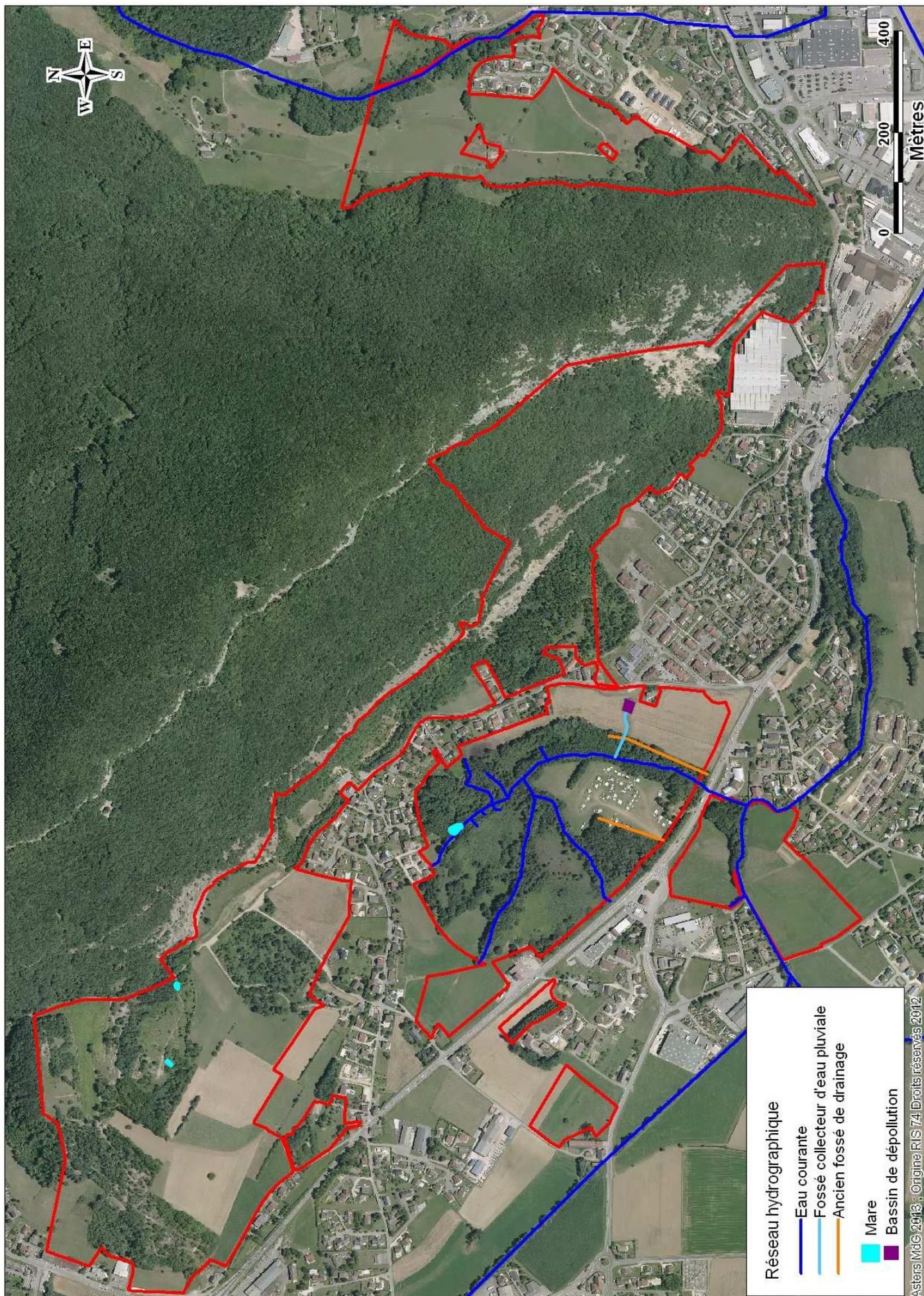
Carte 2 : Statuts sur le site



Carte 3 : Parcelles cadastrales



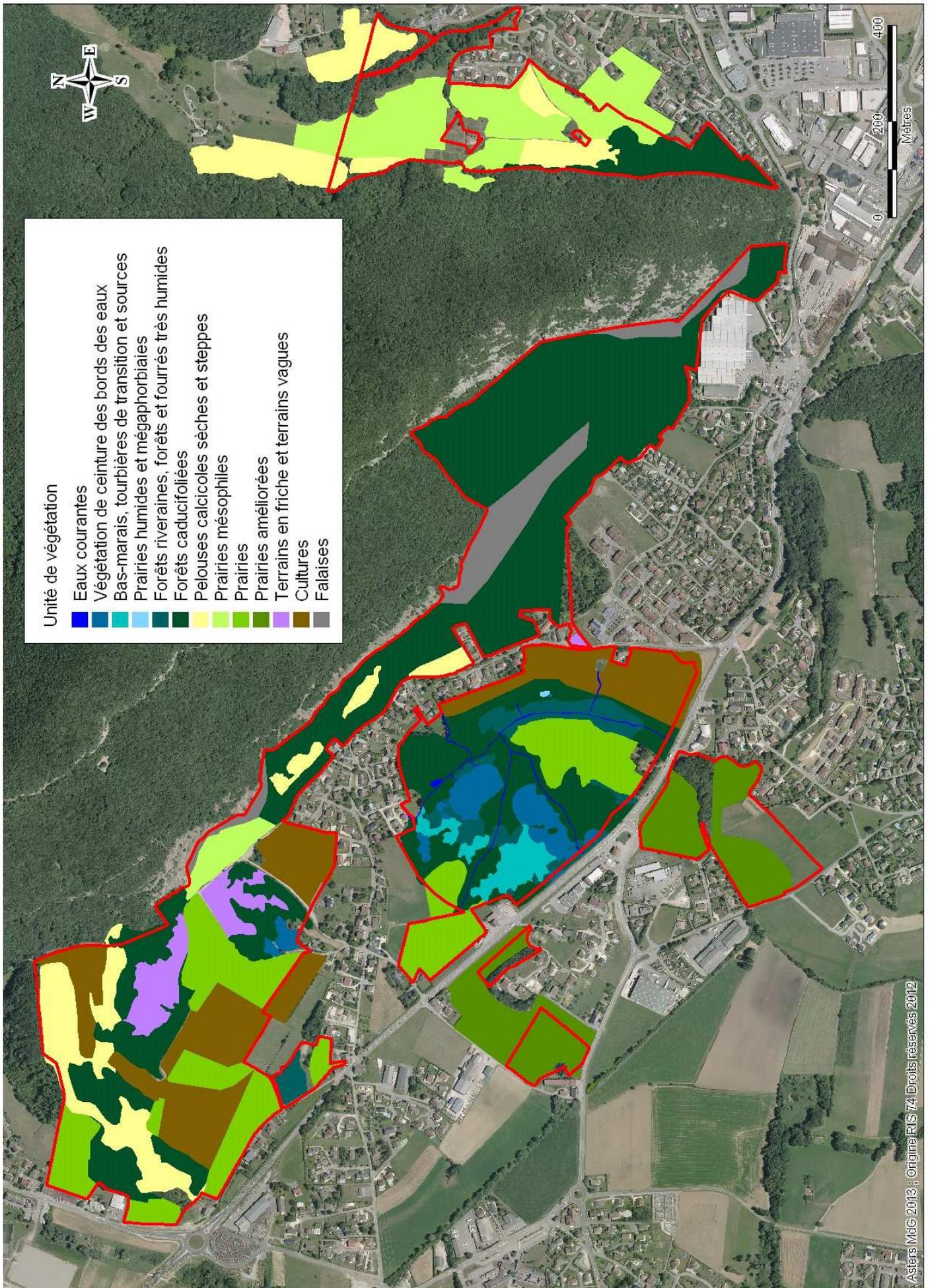
Carte 4 : Réseau hydrographique



Carte 5 : Formation géologique du site (BRBM)

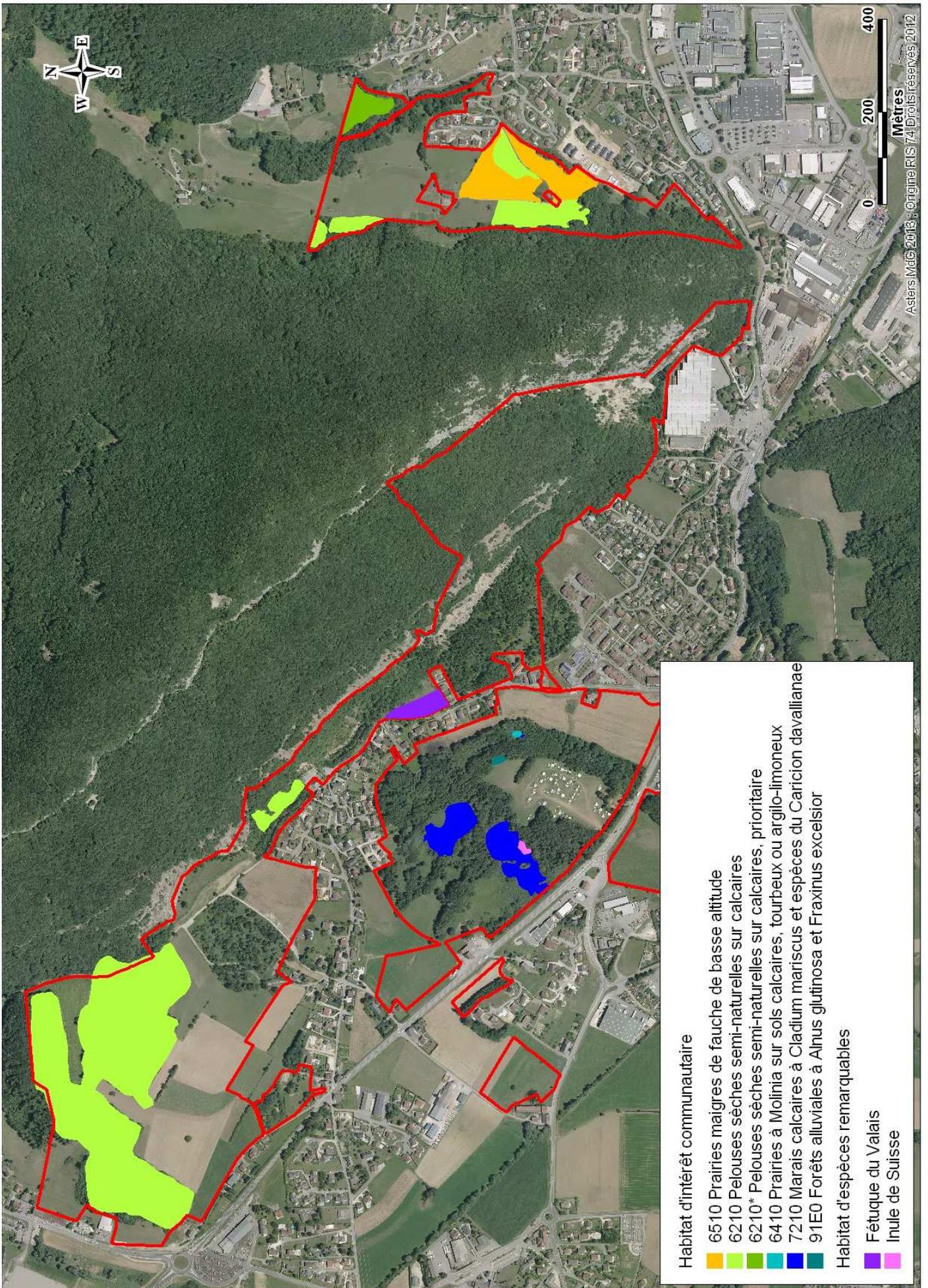


Carte 8 : Unités de végétation

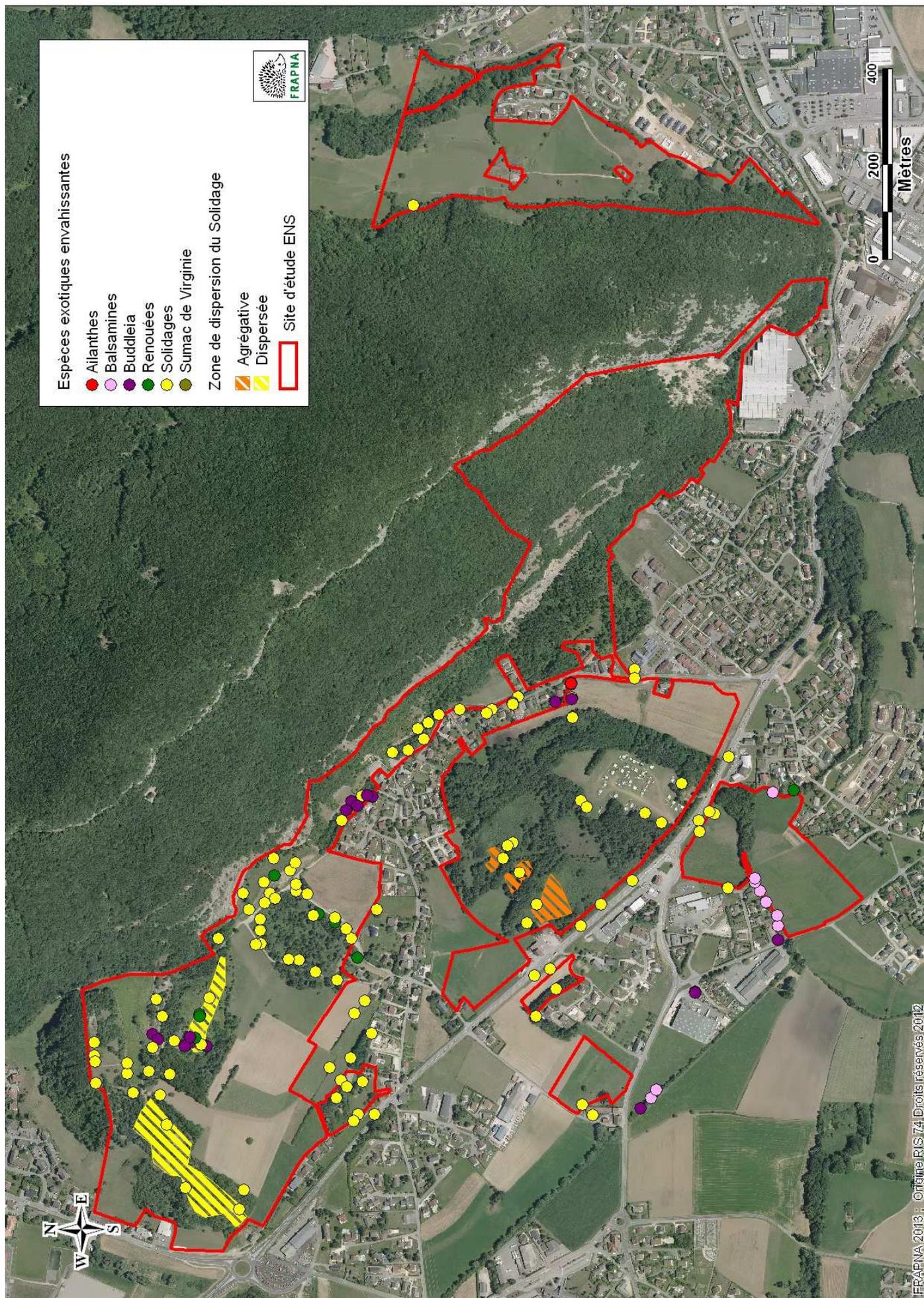


Asters MdG 2013 ; Origine RIS 74 Droits réservés 2012

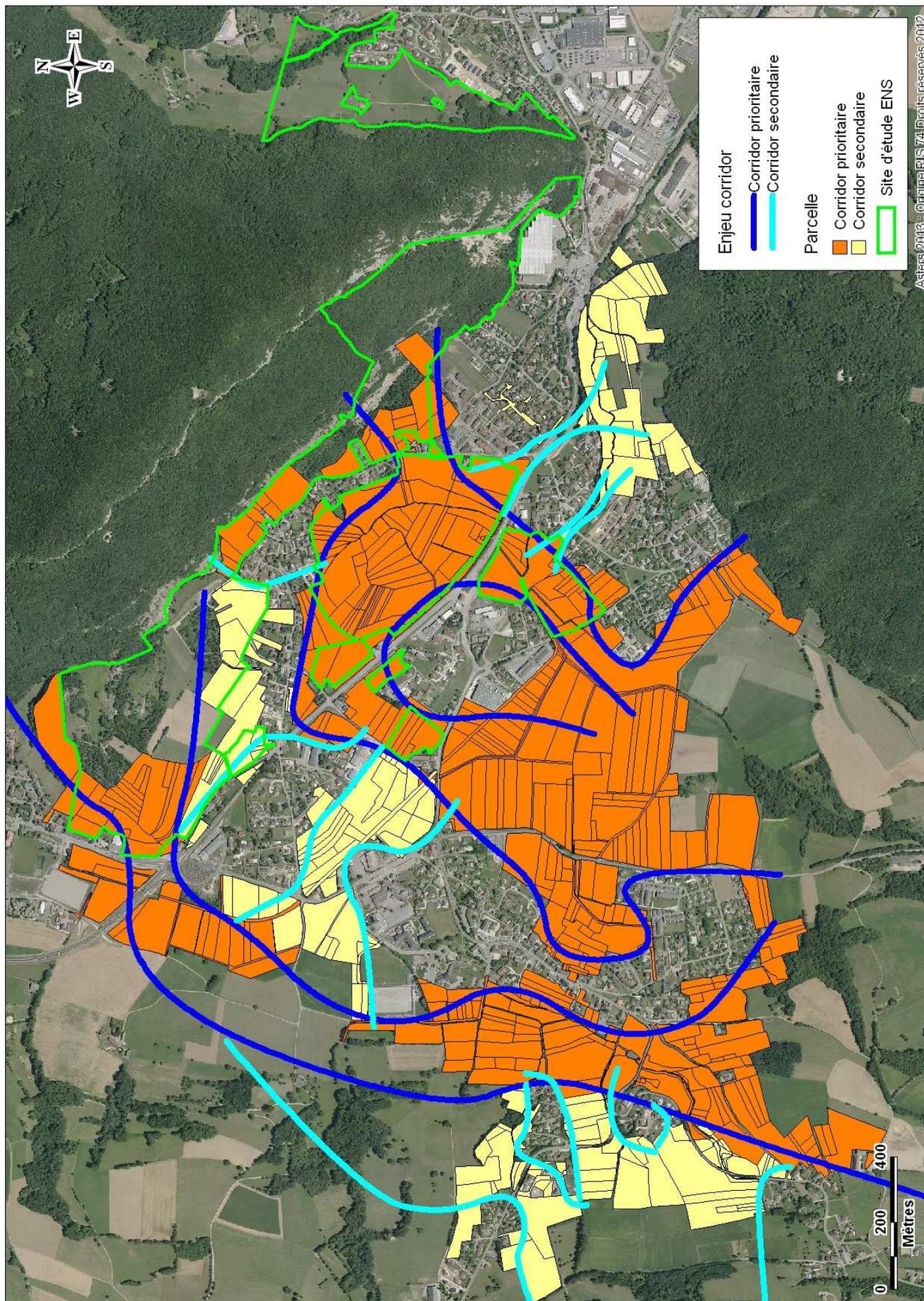
Carte 9 : Habitats remarquables



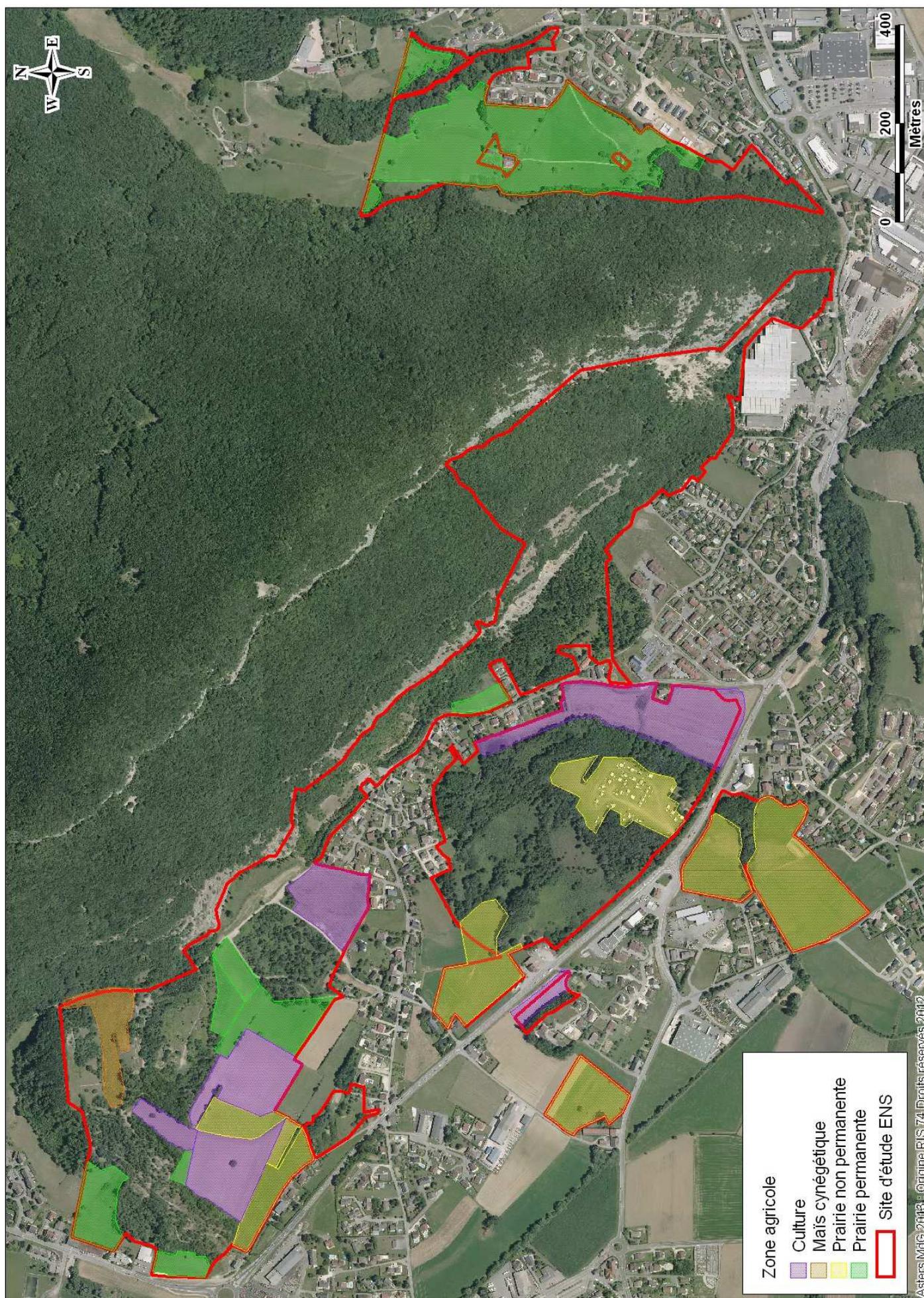
Carte 10 : Localisation des espèces exotiques envahissantes



Carte11 : Localisation des corridors à enjeu sur les parcelles non urbanisées en 2010



Carte 12 : Localisation des zones agricoles

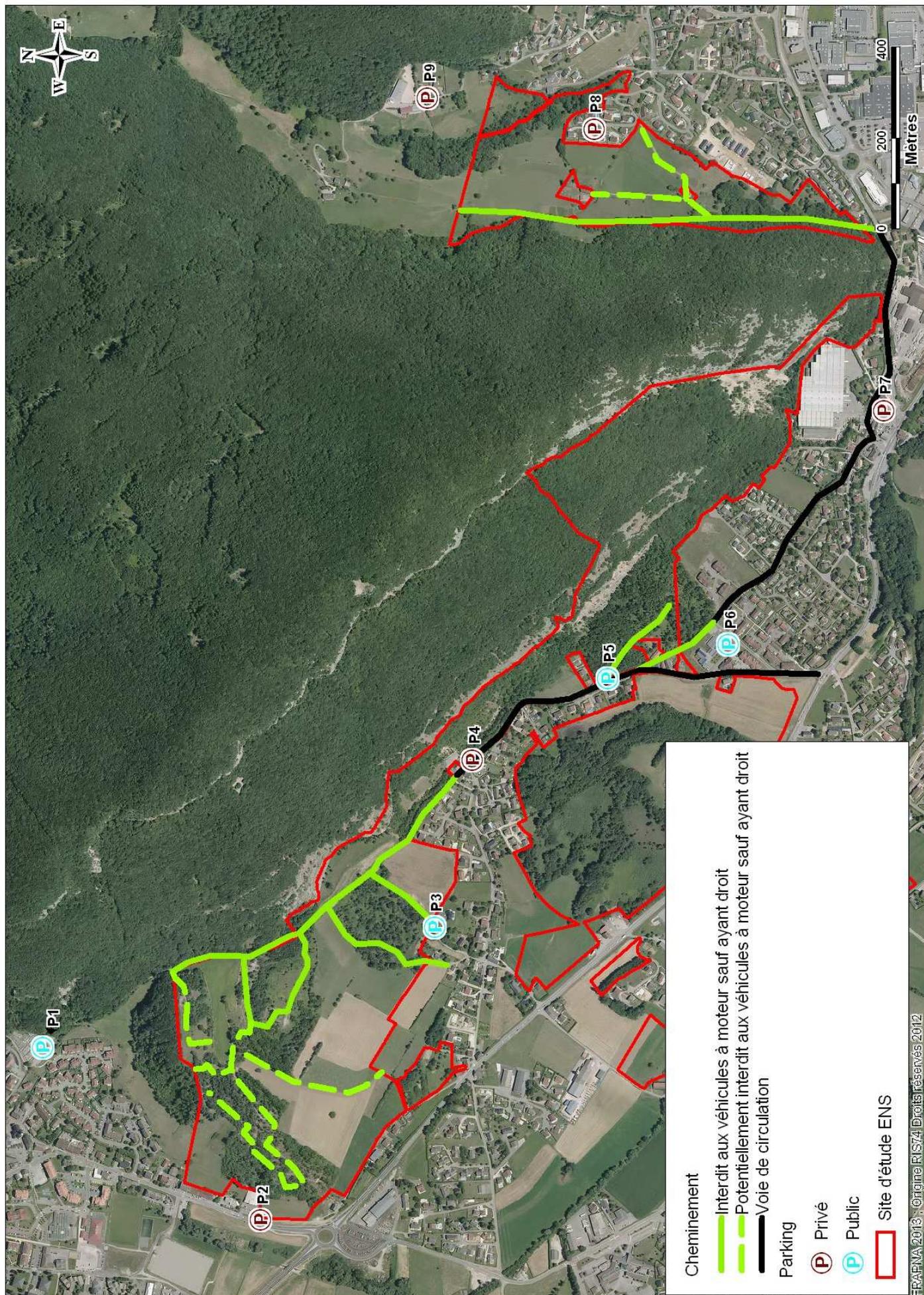


Carte 13 : Localisation des aménagements pour VTT et des principales zones de déchets

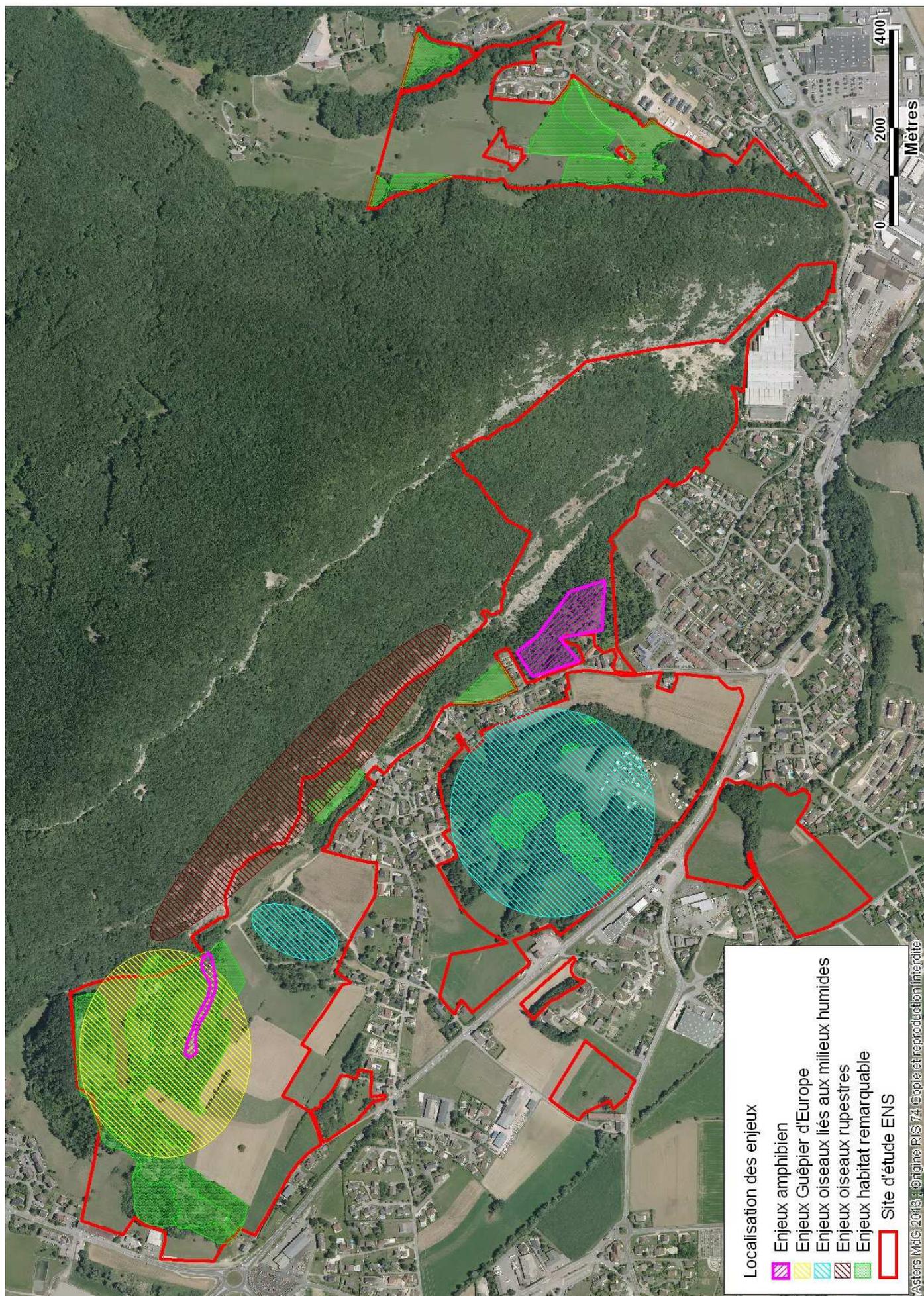


Asters-MdG 2013 ; Origine RIS 74 Droits réservés 2012

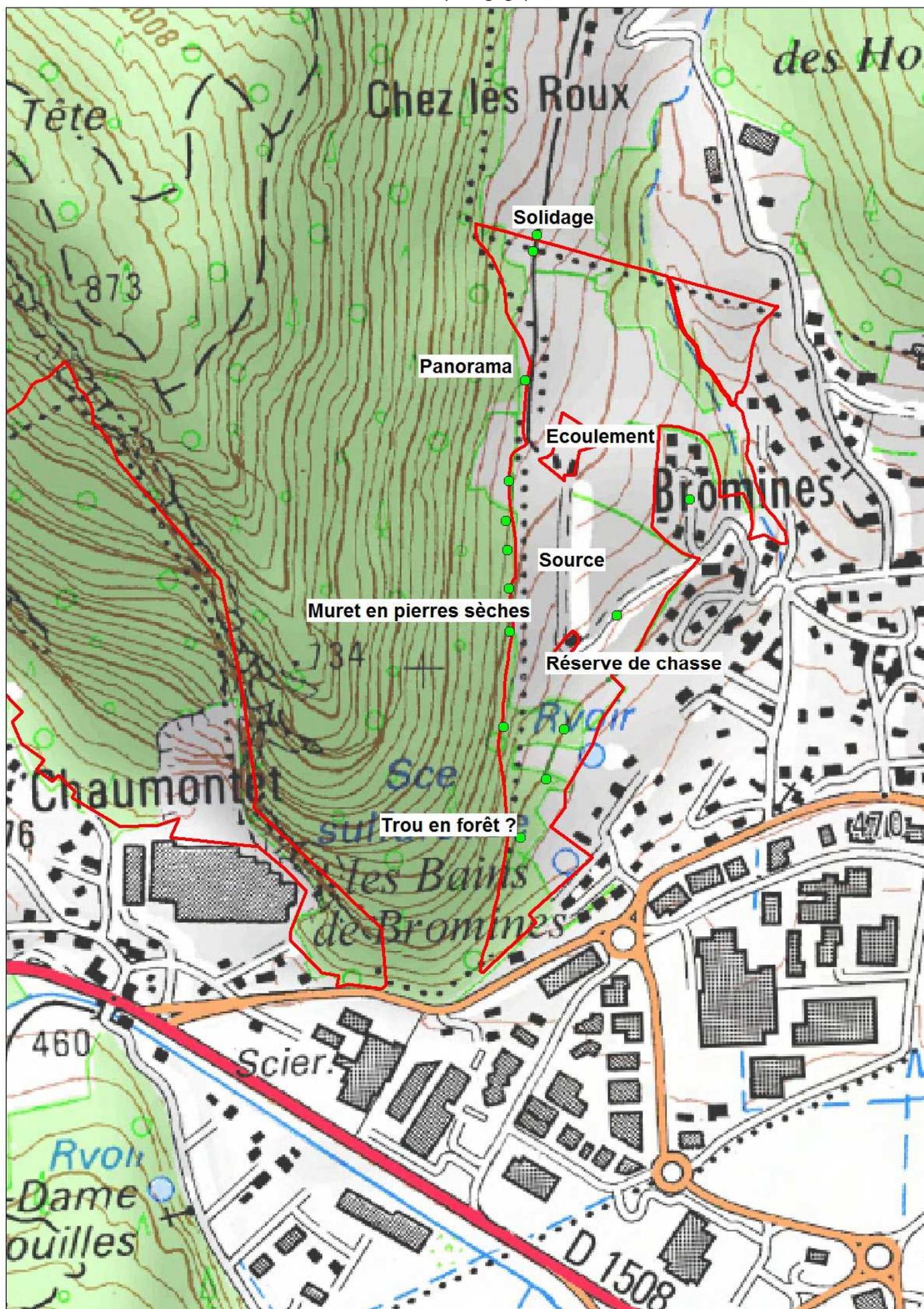
Carte 14 : Carte 14 Chemin d'accès et parking



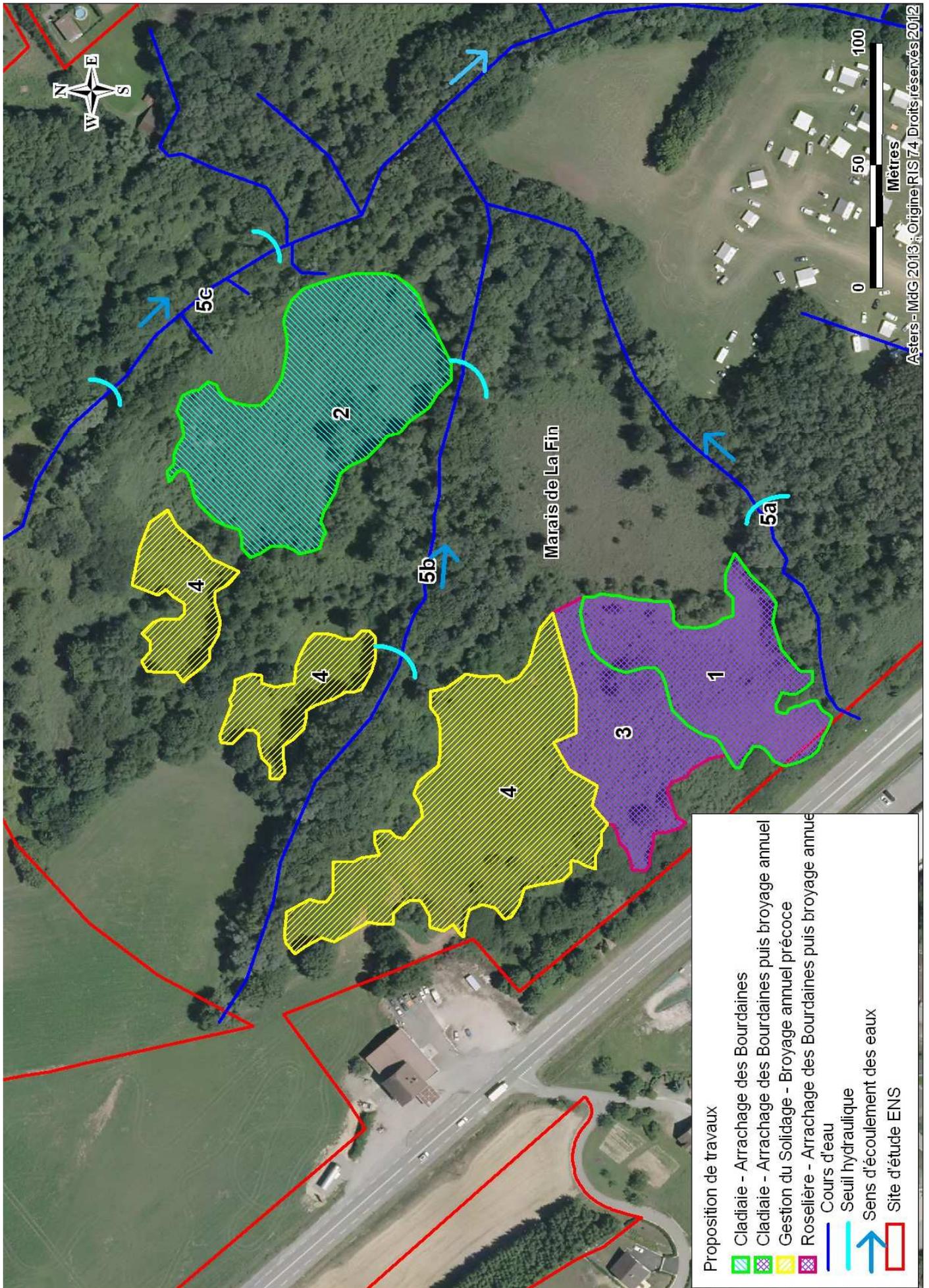
Carte 15 : Localisation des principaux enjeux connus sur le site en 2013



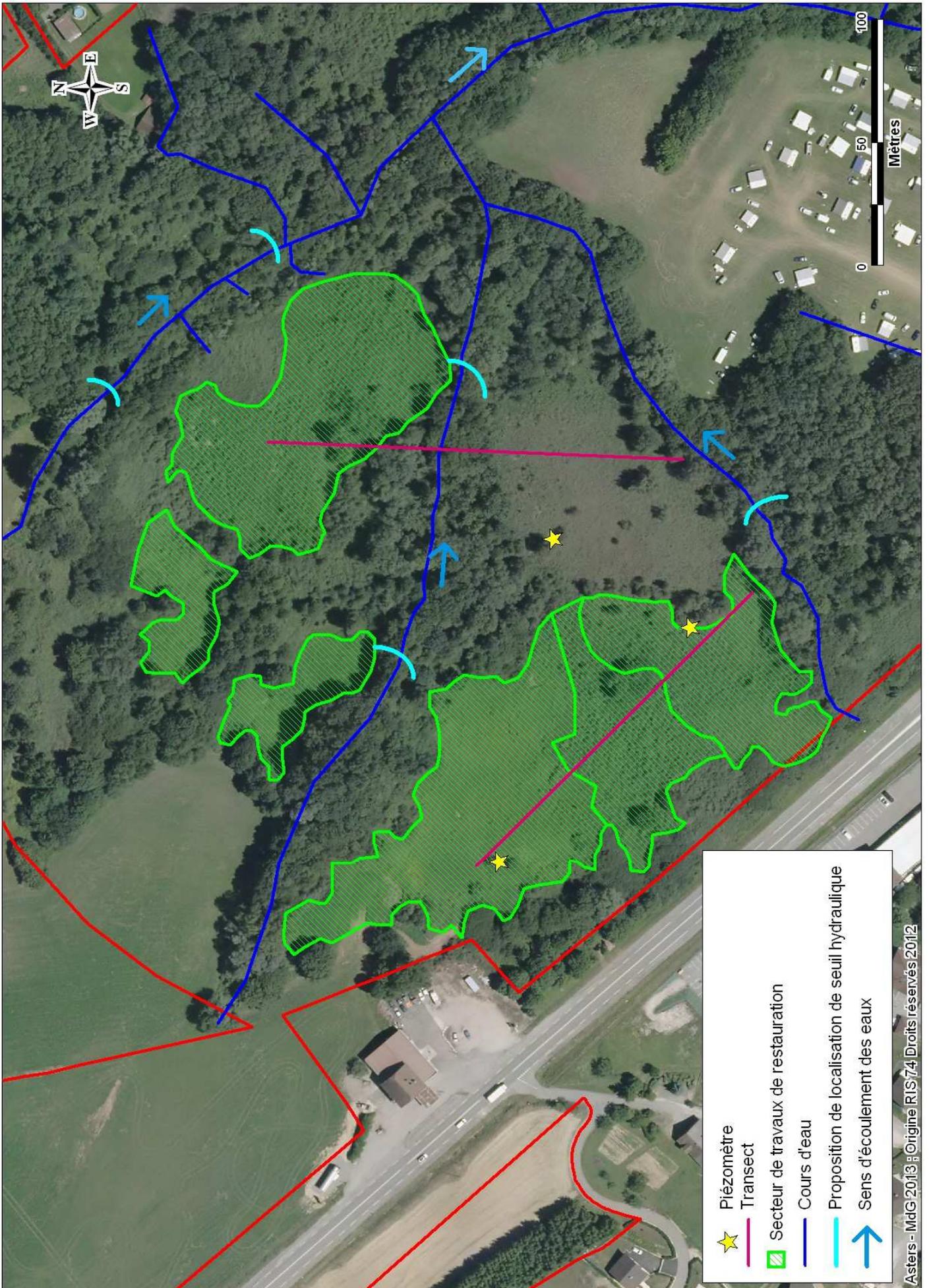
Carte 16 : Localisation des intérêts pédagogiques sur le site de Bromines



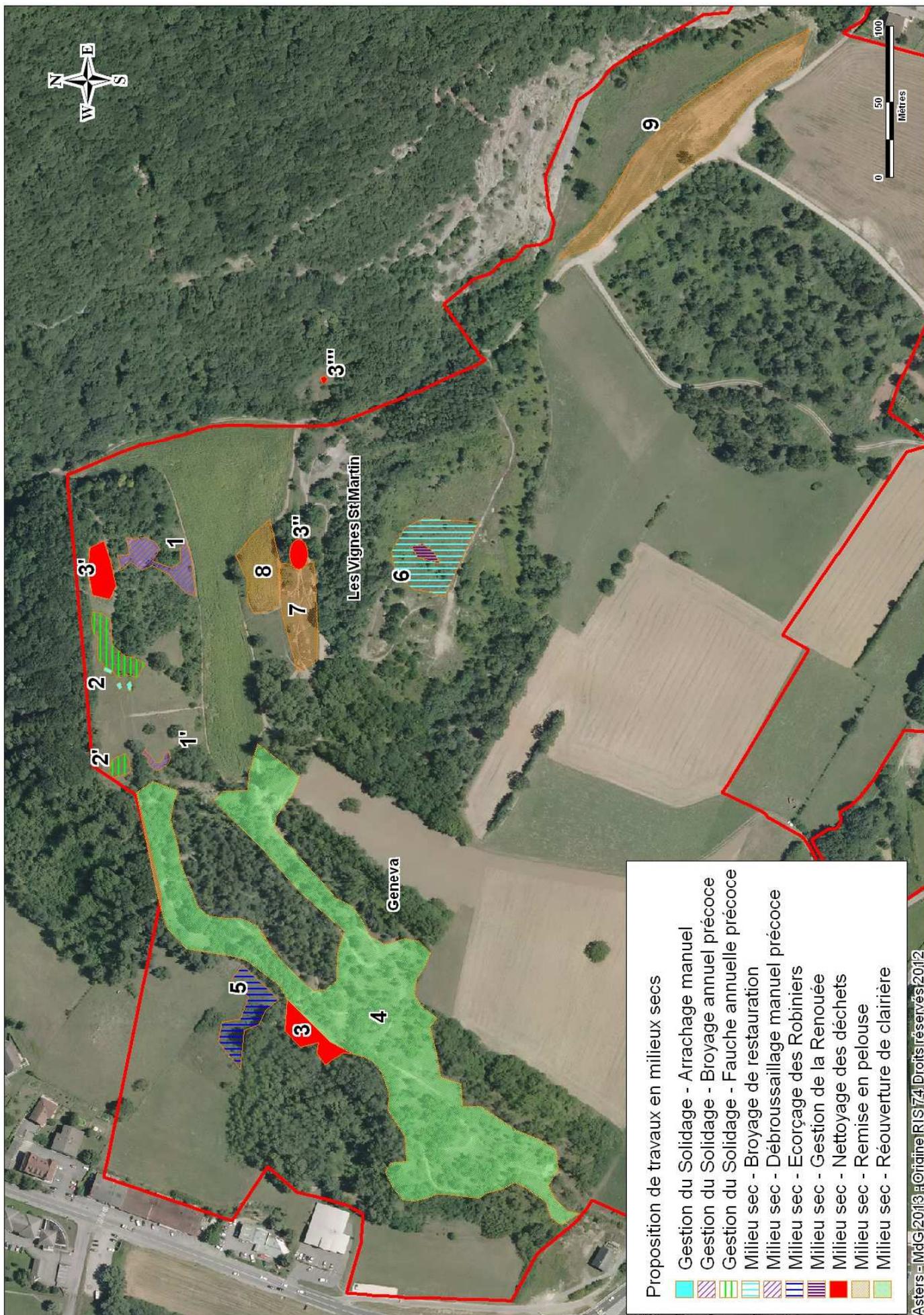
Carte 17 : Propositions de travaux sur le Marais de La Fin



Carte 18 : Localisation des suivis Rhoméo

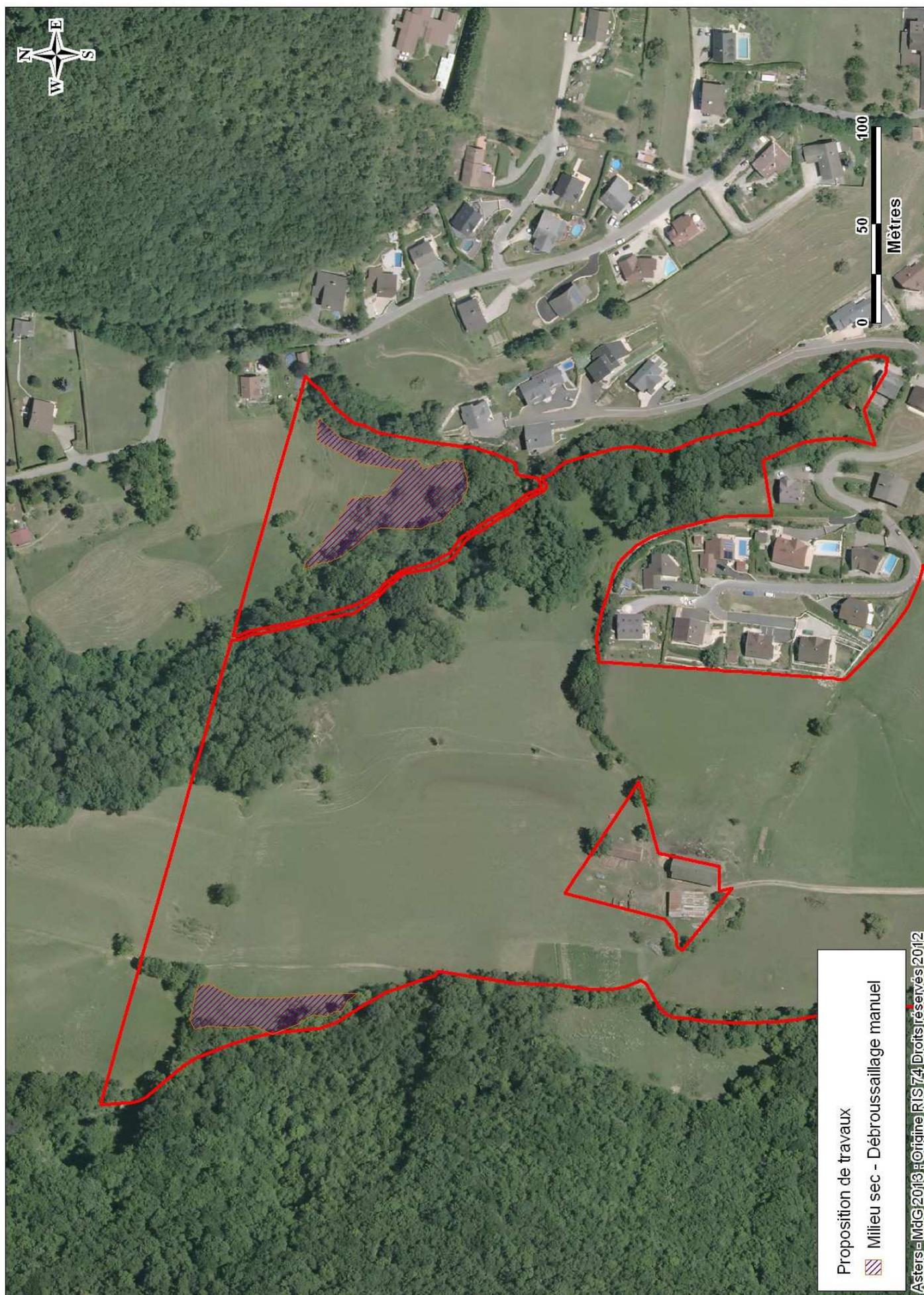


Carte 19 : Propositions de travaux sur les milieux secs sur le secteur de la carrière des Vignes et Geneva

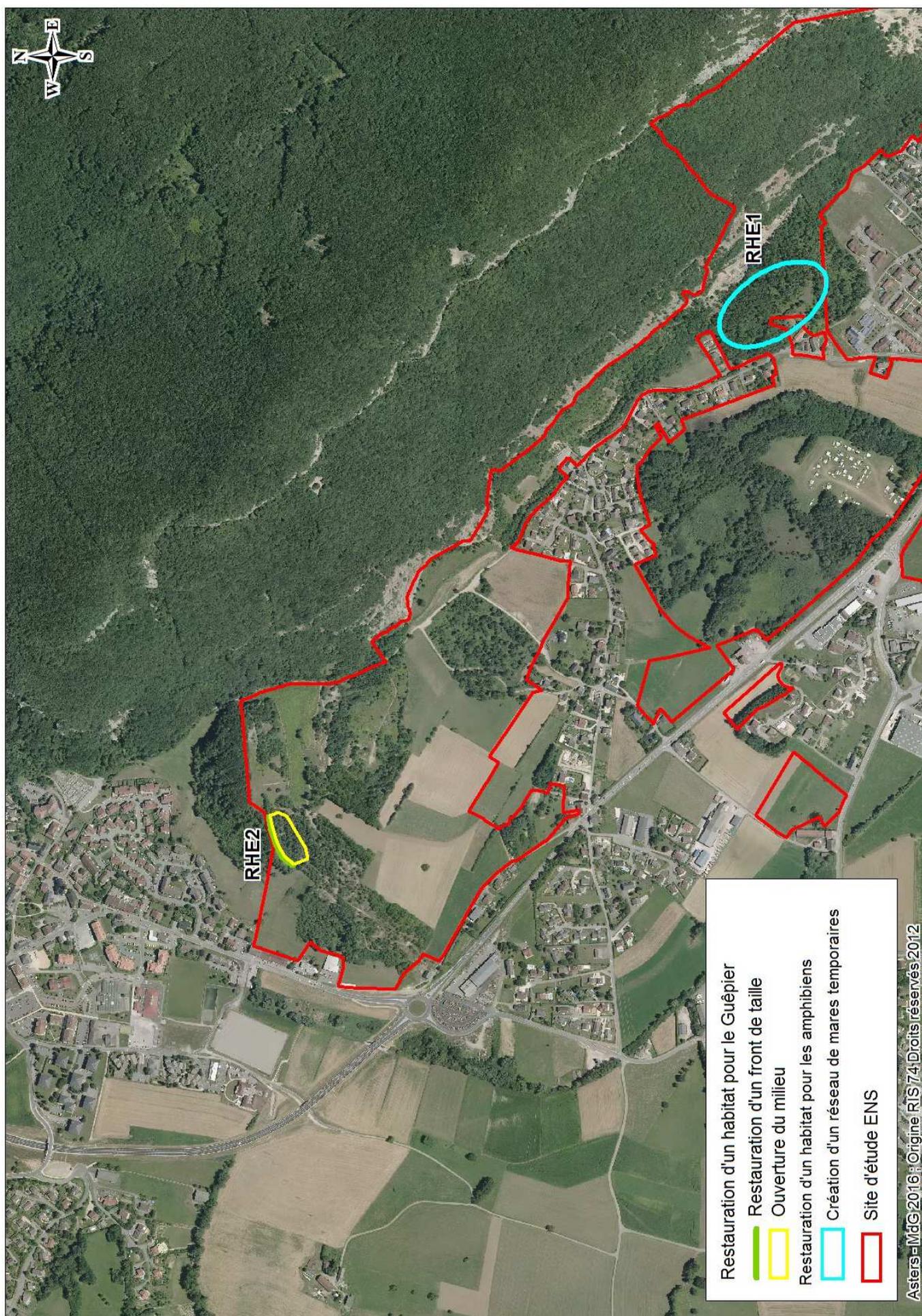


Asters - MdG 2013 | Origine RIS 74 | Droits réservés 2012

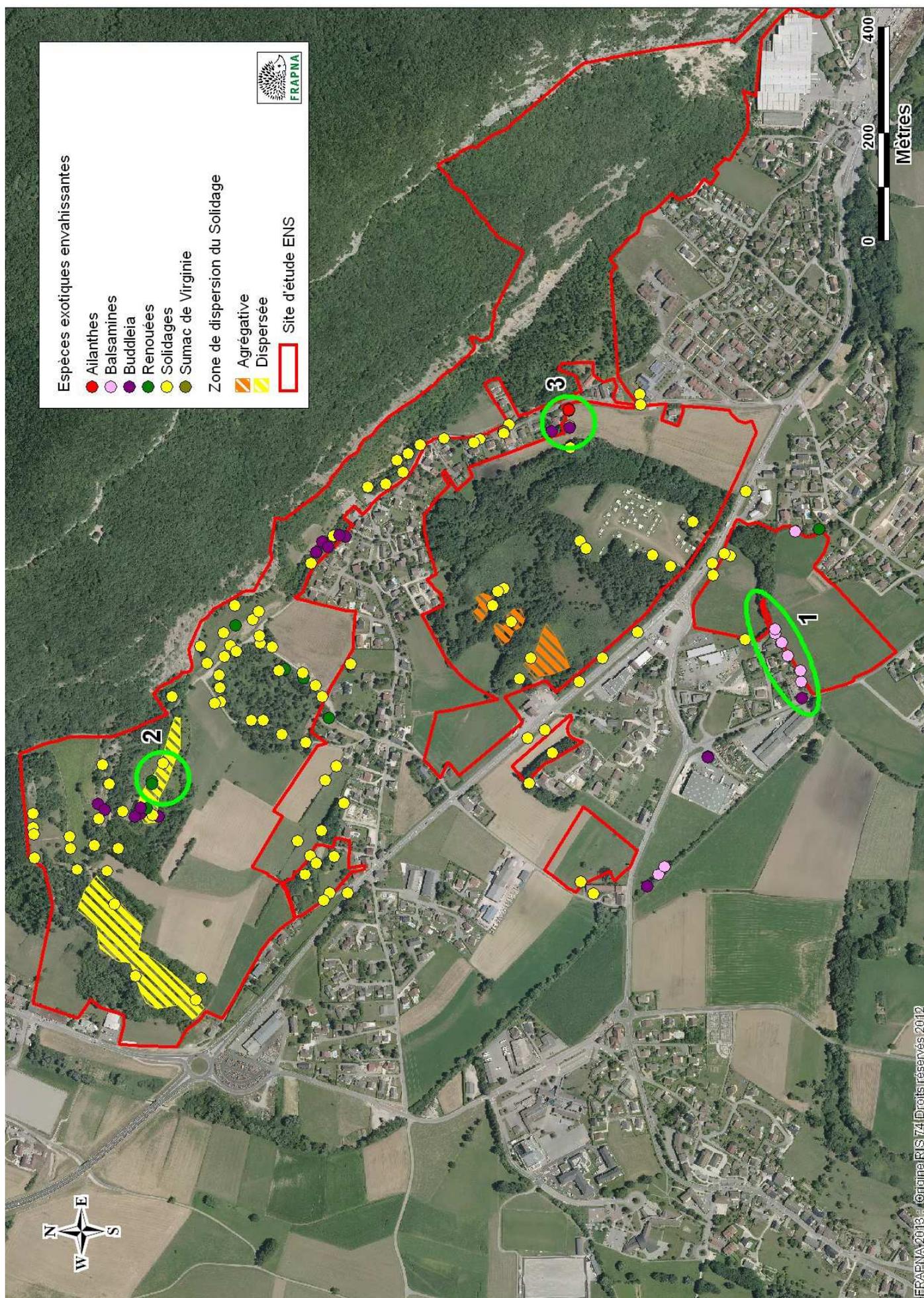
Carte 20 : Propositions de travaux sur les milieux secs de Bromines



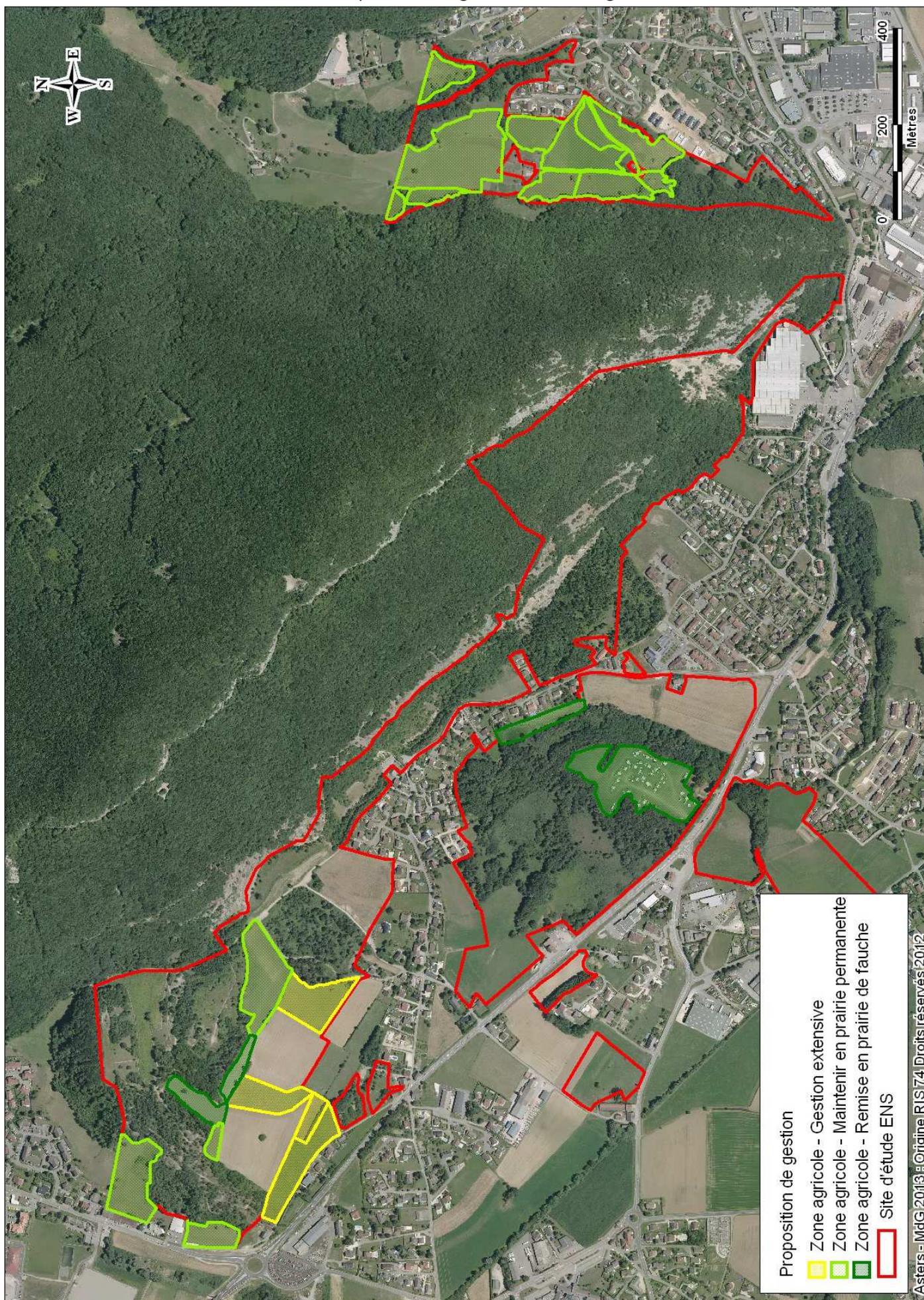
Carte 21 : Localisation des habitats d'espèces à recréer



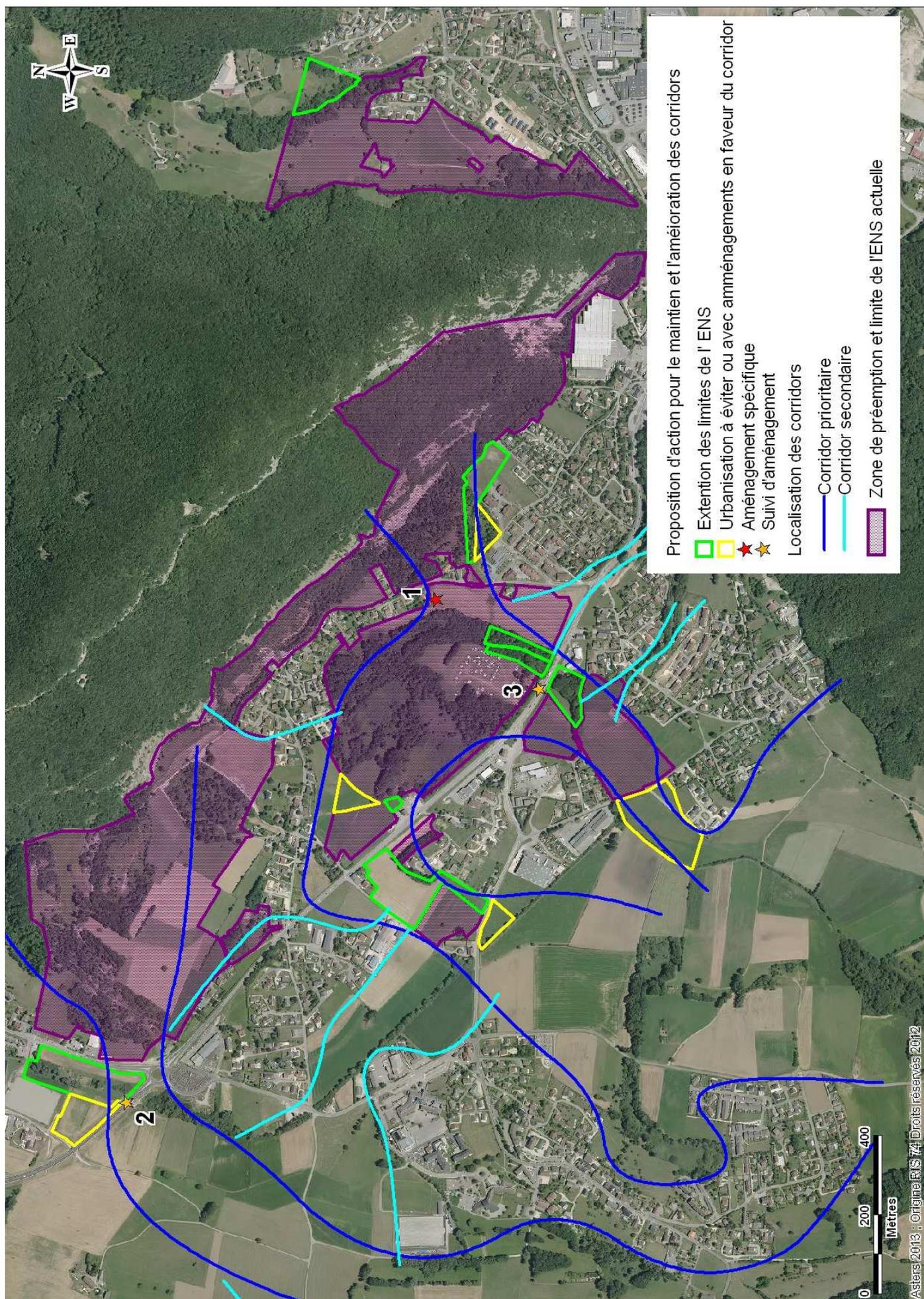
Carte 22 : Localisation des actions spécifiques aux invasives



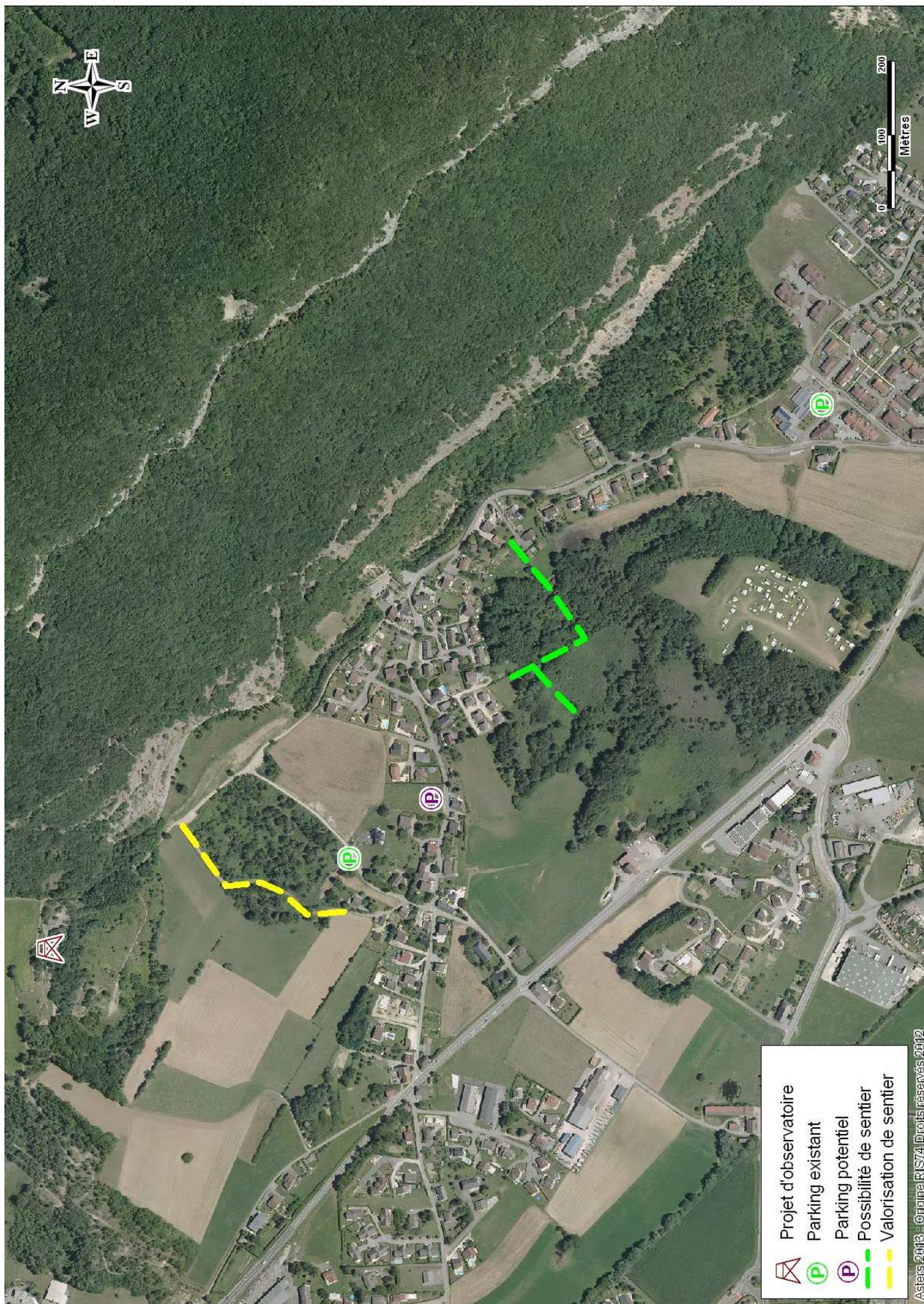
Carte 23 : Propositions de gestion en zones agricoles



Carte 24 : Propositions de restauration et préservation des corridors



Carte 25 : proposition de sentier et localisation d'un éventuel observatoire



PROGRAMME REALISE
EN PARTENARIAT AVEC :



DOCUMENT REALISE
AVEC LE SOUTIEN DE :

**haute
savoie**
le Département

CREDIT CARTOGRAPHIQUE :



CREDITS PHOTOGRAPHIQUES :

Christelle JANIN, Dominique LOPEZ-PINOT, Marion DE GROOT, George LACROIX, Jacques MARTIN, Julien HEURET, Yves FOL, Malorie PARCHET ; Rémy DOLQUES ; Bernard BAL ; Asters

REDACTION :

Marion DE GROOT (Asters)
Benoît THEVENOT (FRAPNA 74) ; Christine GUR (FRAPNA 74) ;
Xavier BIROT-COLOMB (LPO74)

Asters

84 route du Viéran
74370 PRINGY
tél 04 50 66 47 51
fax 04 50 66 47 52
mail asters@asters.asso.fr